PN-AAV-314
ISN= 46284

Mouvement Populaire de la Révolution
REPUBLIQUE DU ZAIRE
Departement de l'Agriculture
et du Développement Rural
Service d'Etudes et Planification

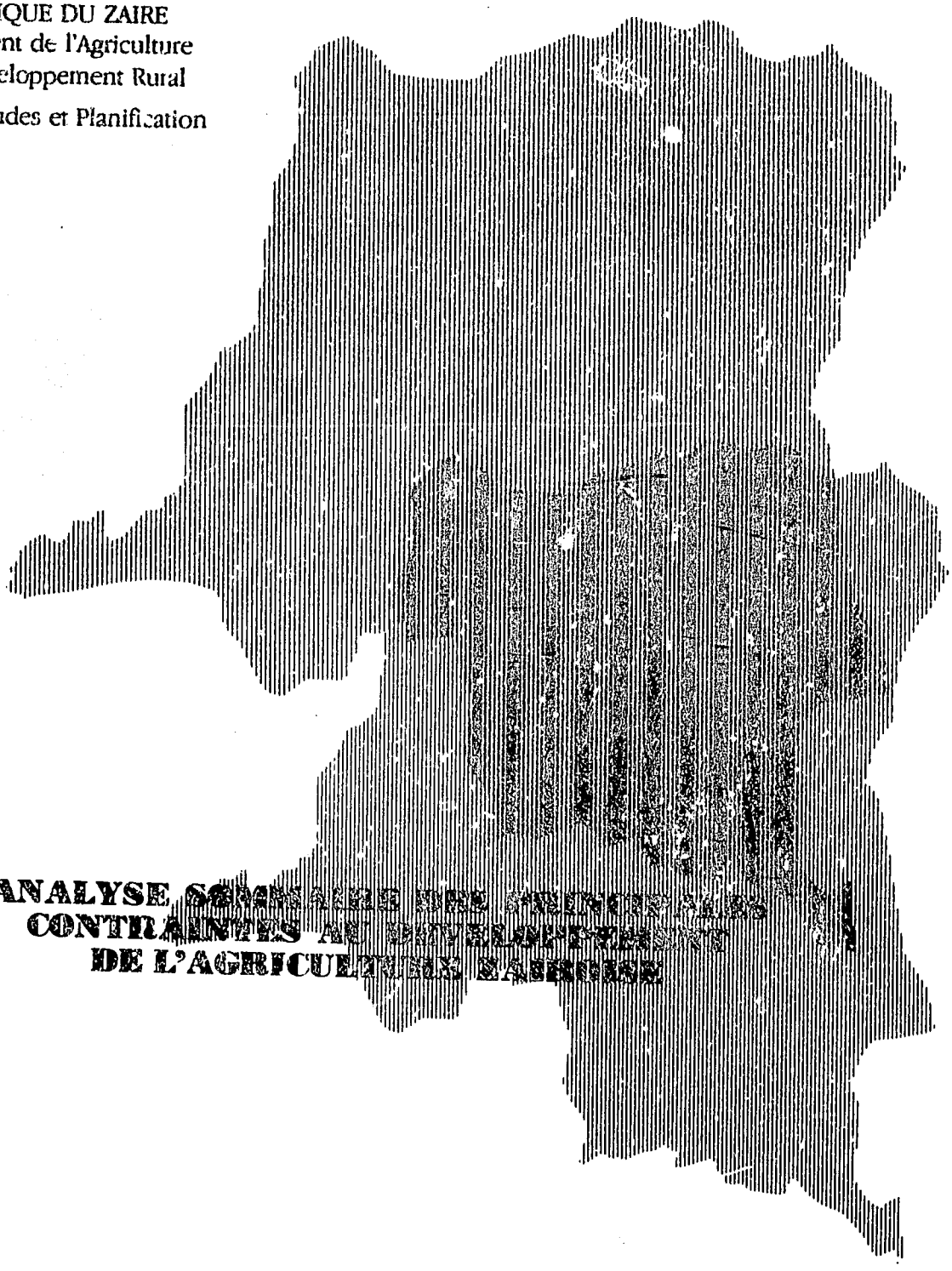

ANALYSE SOMMAIRE DES FAIBLESSES ET DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ZAIROISE

Division de Stratégie
et de Planification Agricole

Janvier 1986

PROJET 660-070/USAID/PRAGMA CORP.

REPUBLIQUE DU ZAIRE
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

BUREAU D'ETUDES.

ANALYSE SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ZAIROISE.-

P R E M I E R E P A R T I E

SITUATION ACTUELLE

DE

L'AGRICULTURE ZAIROISE.

P L A N

Pages

INTRODUCTION GENERALE

1. OBJET ET IMPORTANCE DU SUJET 1
2. LIMITE DU SUJET 1
3. PLAN DU TRAVAIL 2

Ière Partie : SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE ZAIROISE

Chapitre I : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

1.1. Production Agricole 1950 - 1955 3
1.2. Production Agricole 1971 - 1981 5

Chapitre II : BESOINS NATIONAUX EN BIENS DE PREMIERE NECESSITE

2.1. Estimation des besoins apparents 10
2.2. Evaluation des besoins réels 13

2.2.1. Population du Zaïre 1979 - 1985 13
2.2.2. Habitudes Alimentaires 14
2.2.3. Normes Alimentaires 15
2.2.4. Estimation des besoins réels en aliments glucidiques de base 16
2.2.5. Situation Actuelle de l'Agriculture 18

IIème Partie : CAUSES DE LA STAGNATION DE L'AGRICULTURE ZAIROISE

Chapitre I : INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT 20

1.1. Insuffisance de l'Infrastructure de transport 20
1.2. Répartition Inégale du Réseau de Transport 20

1.2.1. Réseau Routier 21
1.2.2. Réseaux Fluvial et Lacustre 22
1.2.3. Réseau Ferroviaire 22
1.2.4. Réseau Aérien 22

1.3. Incidence du Réseau de transport actuel 24

Pages

Chapitre II : ORGANISATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES 26

2.1. Eléments de la commercialisation 26

2.1.1. La Production Agricole 26

2.1.2. L'organisation du Marché 26

2.1.3. Les Intermédiaires 26

2.2. Impact du système commercial Actuel sur l'Agriculture 27

Chapitre III : PRIX AUX PRODUCTEURS 30

3.1. Evolution des Prix aux Producteurs 30

3.1.1. Prix minima absolus 30

3.1.2. Prix minima réels 31

3.2. Incidence des Prix aux Producteurs sur l'Agriculture 33

Chapitre IV : ORGANISATION TECHNIQUE ET FORMATION POPULAIRE 35

4.1. Structure du Personnel Technique Agricole 35

4.2. Formation dans le milieu rural 37

4.2.1. Faiblesse d'instruction au niveau du paysan 37

4.2.2. Formation des Cadres 38

Chapitre V : ORGANISATION ADMINISTRATIVE 39

5.1. Utilisation du Personnel Technique 39

5.1.1. Le cadre universitaire 39

5.1.2. Le Personnel du Terrain 39

5.2. Situation du Matériel Technique 40

5.2.1. Le Matériel Roulant 40

5.2.2. Autres matériels agricoles 40

Chapitre VI : LE FINANCEMENT 41

6.1. Les Dépenses Courantes 42

6.2. Les Dépenses en Capital 43

. Conséquences de la Stagnation 44

Pages

IIIème Partie : VERS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Chapitre I : ACTIONS A COURT TERME 46

1.1. L'Accroissement de la production et la promotion des Echanges Interrégionaux 46

1.2. La diminution des pertes et l'augmentation de la productivité 47

1.3. La Concentration sur les Projets spécifiques 47

Chapitre II : ACTIONS A MOYENS & LONGS TERMES 48

2.1. Intensification d'une structure des Brigades Agricoles 48

2.2. Renforcement du Réseau de Transport 48

2.3. Intensification des Recherches Scientifiques 50

2.4. Formation paysanne, recyclage du Personnel technique et Encadrement des paysans 50

2.5. Révision de la politique fiscale, d'Investissement et du Financement 52

CONCLUSION GENERALE 53

BIBLIOGRAPHIE 54

ANNEXES ..... 56 – 70

LISTE DES TABLEAUX 71

LISTE DES GRAPHIQUES 72

INTRODUCTION GENERALE

1 - OBJET ET IMPORTANCE DU SUJET.

Les objectifs assignés à l'Agriculture Zaïroise par le Conseil Exécutif sont les suivants :

- Produire les denrées alimentaires de base en vue d'assurer une alimentation saine et équilibrée à la population et si possible arriver à les exporter;
- Fournir les matières premières aux industries locales;
- Promouvoir les cultures d'exportation, source génératrice des devises nécessaires à l'acquisition des biens d'équipement pour le développement du pays.

En augmentant sa production, l'Agriculture permettra le transfert d'une partie de sa main d'oeuvre vers les secteurs secondaire et tertiaire et l'amélioration des revenus des populations rurales. Elle contribuera ainsi au développement des marchés. Ce rapport se propose d'étudier les principaux obstacles au développement de l'Agriculture Zaïroise et de proposer une stratégie pour lever ces obstacles.

2 - LIMITE DU SUJET.

Les obstacles au développement de l'Agriculture Zaïroise étant nombreux et fort diversifiés, cette étude se limitera à ceux considérés généralement comme les plus importants. Il s'agit donc d'étudier l'état :

- de l'infrastructure de transport;
- de l'organisation de la commercialisation des produits agricoles;
- du niveau des prix aux producteurs;
- de l'encadrement technique des paysans;
- de l'organisation administrative et
- du financement du secteur agricole.

3 - PLAN DU TRAVAIL

Ce document comprend trois parties :

- La première partie "Situation actuelle de l'Agriculture Zaïroise" décrit l'évolution de la production agricole et estime les besoins apparents et réels de la population.

- La deuxième partie analyse "les Principaux Obstacles au Développement agricole", c'est-à-dire les causes de la situation stagnante de l'Agriculture Zaïroise et,

- La troisième partie enfin propose une "Stratégie de Développement". Cette partie tentera de préconiser quelques actions susceptibles de relancer l'activité agricole dans l'ensemble du pays.

Chapitre 1 – EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole comporte deux volets : il y a d'une part la production vivrière qui s'adresse surtout au marché local et d'autre part la production agro-industrielle qui est destinée soit à l'exportation, soit à l'approvisionnement des usines locales en matières premières.

1.1 – Production agricole 1950 – 1955

Les tableaux et graphiques ci-après donnent l'évolution de la production de principaux produits agricoles.

Tableau 1 : Indices de la production agricole du Zaïre de 1950 à 1955 (Base = 1950).

PRODUITS	1951	1952	1953	1954	1955
Manioc	99,13	107,42	107,57	108,11	119,81
Maïs	92,96	90,69	97,06	95,45	96,44
Riz paddy	98,91	115,39	120,13	121,93	134,74
Arachide	110,6	119,31	120,31	118,18	115,74
Moyenne des vivriers	100,4	108,7	111,27	110,92	116,68
Huile de palme	106,19	94,5	99,58	108,62	109,11
Huile de palmiste	114,89	91,72	99,54	98,70	100,43
Café robusta	100,04	97,12	106,31	129,75	137,4
Café arabica	121,18	124,03	129,54	163,77	162,17
Cacao	109,1	121,51	155,85	176,42	205,56
Thé	108,79	153,3	226,37	363,74	474,73
Caoutchouc	139,41	184,75	233,27	272,43	313,78
Coton	81,11	90,02	92,81	83,24	81,56
Moyenne des Agro-ind.	110,09	119,62	142,91	174,58	198,09

Source : Annexe 01.

Graphiquement, la situation s'illustre de la manière suivante :

Graphique 1. Evolution des indices moyens de la production agricole de 1950 - 1955.

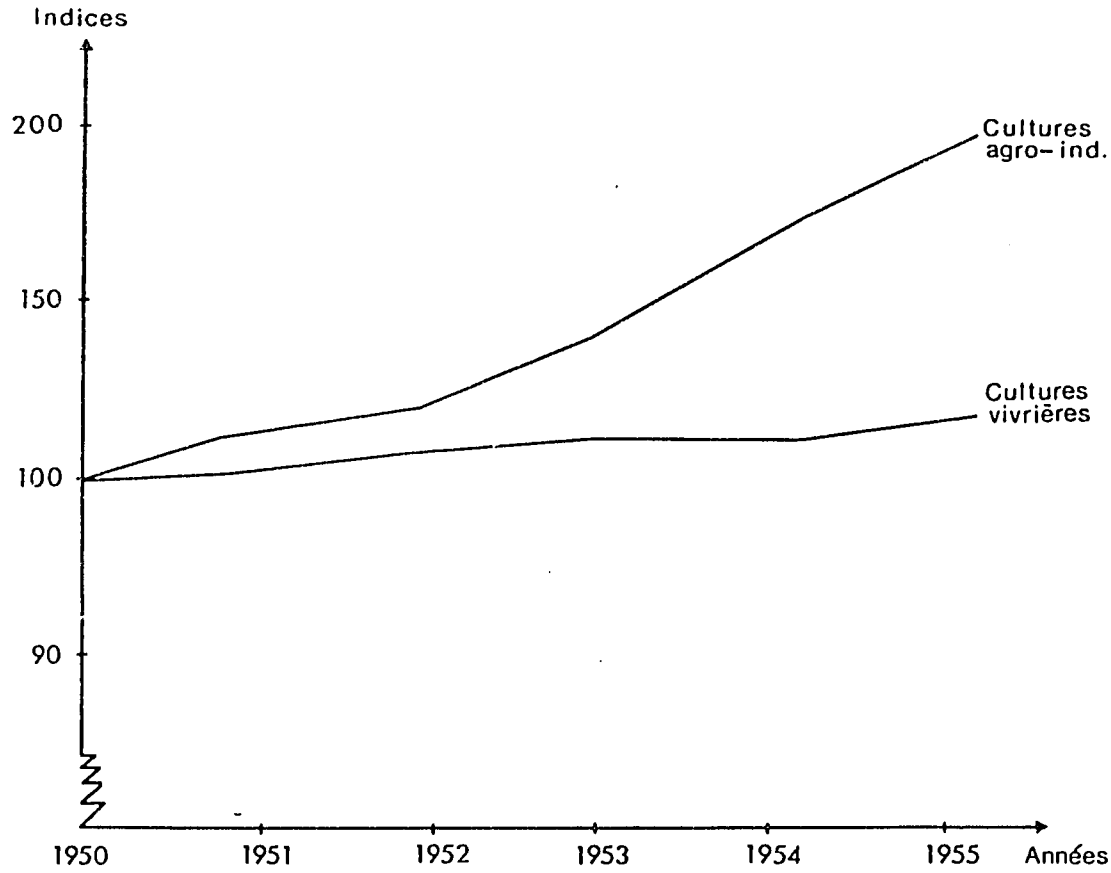

Selon le graphique, pendant la période considérée, les cultures vivrières présentent une très faible tendance à la hausse. Les indices moyens donnent un accroissement moyen annuel de 3,18 %. Cependant la courbe des cultures pérennes est relativement ascendante, il indique un accroissement moyen annuel de 14,77 %.
Ceci révèle que le secteur vivrier était presque négligé au dépens des cultures d'exportation. Toutefois, pour les deux catégories des cultures, on peut estimer le taux moyen de croissance annuel de la production agricole des cultures susmentionnées à environ 10 %.

Pendant la même période considérée, le taux de croissance démographique était de 2,6 %, ce qui a expliqué les exportations de produits vivriers comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 2 : Exportations des produits vivriers 1950-1955 (en tonnes)

PRODUITS	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Manioc	10.654	2.675	3.686	12.435	10.419	21.697
Maïs	17.748	23.938	207	4.577	20.443	8.820
Riz	8.536	2.030	457	966	282	48
Arachide	1.348	110	1	3,2	4,6	56,1

Source : M. Van Den Abeele et R. Vandenput, les principales cultures du Congo-Belge, 3e édition, BRUXELLES, 1956.

Au vu du tableau, les quantités exportées ne sont pas très importantes mais toujours est-il que la production des cultures vivrières, notamment maïs et riz ont accusé un surplus agricole pendant ladite période.

On pourrait alors voir le changement intervenu dans l'évolution de la production agricole quelques années plus tard.

1.2 - Production Agricole 1971-1981.

Tableau 3 : Indices de la production agricole du Zaïre de 1971 à 1981 (Base : 1950)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Manioc	164,57	168,65	175,50	182,39	188,71	189,76	193,40	187,67	198,05	203,69	209,87
Maïs	129,46	134,12	136,38	141,64	147,16	149,60	151,38	148,71	159,43	167,05	189,73
Riz paddy	125,09	133,45	135,43	136,92	141,35	144,68	145,36	145,09	150,15	158,69	166,92
Arachide	168,93	171,18	175,73	184,29	187,39	191,76	194,01	186,18	202,84	206,15	210,91
Moyenne des Vivr.	147,04	151,85	155,76	161,31	166,15	168,95	171,04	166,91	177,62	183,89	194,36
Huile de palme	105,58	92,00	84,65	80,79	80,43	71,33	58,16	54,72	54,64	51,67	54,27
Huile de palmiste	35,37	31,69	28,01	28,95	24,29	19,38	18,58	16,88	15,41	18,93	19,14
Café Robusta	363,74	377,95	318,05	388,20	287,74	496,76	316,25	429,94	336,11	413,76	358,72
Café Arabica	275,37	436,36	371,16	315,08	280,18	722,92	284,92	355,35	270,29	223,13	299,62
Cacao	327,79	358,21	294,38	281,03	316,72	257,09	229,90	256,97	216,56	249,29	266,73
Thé	3787,88	4395,60	4207,14	3792,30	3112,64	3519,23	2862,64	2623,08	2038,46	1352,20	1697,25
Caoutchouc	329,10	440,77	487,33	336,86	312,38	259,25	326,42	309,32	208,41	231,74	219,82
Coton	44,08	31,76	39,19	32,48	32,10	22,53	19,71	9,85	11,82	19,19	15,73
Moyenne des Agro.I	658,61	770,54	728,74	656,96	555,81	671,06	514,57	507,01	394,02	319,99	366,41

Source : Annexes 01 et 02.

Graphiquement la situation se présente de la manière suivante :

Graphique 2. Evolution des indices moyens de la production agricole de 1971 à 1981 (Base 1950)

En termes absolus les productions des principales cultures vivrières ont accusé une hausse moyenne de 2,55 % entre 1971 et 1980 (2,86 % en 1981).

Cet accroissement (2,86 %) est inférieur à celui de la période allant de 1950 à 1955 (3,18 %). Ce qui explique, en termes relatifs, une diminution dans la croissance de la production des cultures vivrières en question.

En outre, comme le taux de croissance de ce groupe de produits (2,55 %) était inférieur à celui de la population (2,87 %), les importations des produits vivriers de première nécessité étaient par conséquent inévitables.

Tableau 4 : Importations de Maïs et Riz de 1971 à 1980 (1000 t)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Maïs (imp.)	100,00	85,00	77,20	81,60	115,00	140,00	131,60	139,10	150,00	147,40
Total (prod.)	435,80	451,50	459,10	476,80	495,40	503,60	509,60	500,60	536,70	562,34
%	22,95	18,83	16,82	17,11	23,21	27,80	25,82	27,79	27,95	26,21
Riz (imp.)	20,00	25,10	30,80	20,00	35,00	20,00	19,00	29,80	17,30	15,00
Total (prod.)	183,90	196,20	199,10	201,30	207,80	212,70	213,70	213,30	220,75	233,30
%	10,88	12,79	15,47	9,93	16,84	9,40	8,89	13,97	7,84	6,43

Sources : Annexes 2 et 3.

Entre 1971 et 1980, le Maïs avait un taux moyen de croissance de 2,90 %, cependant ses importations ont augmenté dans l'ordre de 5,56 % en moyenne. Et, par rapport à la production nationale, le Zaïre importait en moyenne 23,45 % de sa production pour suppléer le déficit soit à peu près 1/4 de sa production.

Parallèlement, le Riz avec son taux moyen de croissance de 2,70 %, a vu ses importations augmenter à un taux moyen de 4,65 % (1971-1980). Ces importations représentent en moyenne 11,21 % de la production nationale du Riz.

Les données du tableau 3 révèlent une réduction continuelle de la production de certains produits d'exportation, et une situation stagnante de la production des autres.
Du graphique 2, il ressort que la tendance de ces cultures est fortement descendante, ce qui explique une diminution de la production de 4,43 % en moyenne. Cette allure de la pente implique également la réduction des exportations desdites cultures.

Tableau 5 : Les exportations des principaux produits agricoles de 1971 à 1981 (en tonnes)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Huile de palme	111,88	86,97	69,68	62,43	53,19	39,67	21,49	9,65	-	10,01	6,15
Huile palmiste	44,78	37,26	32,78	33,98	28,60	22,69	15,04	17,20	17,59	18,73	18,95
Café Robusta	62,03	61,52	56,25	68,66	50,89	87,86	55,93	71,65	55,04	67,72	59,04
Café Arabica	9,58	12,53	10,66	9,05	8,04	20,75	8,18	10,20	7,76	6,41	8,60
Cacao	5,98	5,96	4,86	4,66	5,31	4,33	3,88	4,30	3,50	4,18	4,48
Thé	6,53	6,39	6,66	5,90	4,66	5,40	4,21	3,77	2,71	1,46	2,09
Caoutchouc	39,89	37,71	30,18	26,62	24,17	21,12	27,62	26,08	17,89	19,47	18,51
Coton	6,03	4,29	6,63	1,62	0,99	0,03	0	0	0	0	0

Source : BANQUE DU ZAIRE, Rapports Annuels 1974 et 1981.

L'allure de la pente a effectivement expliqué la diminution des exportations de la plupart des cultures de rapport. Cette réduction de 10,23 % en moyenne (voir Annexe 03), a certainement entraîné la baisse de la contribution de l'agriculture commercialisée dans le P.I.B.
Les plus fortes réductions ont été enregistrées dans les exportations du coton (47,62 %), de l'huile de palme (25,39 %), du thé (7,81 %) et de l'huile de palmiste (7,11). Les variations en quantités exportées vont de 6.657 tonnes en 1973 à 1.461 tonnes en 1980 pour le thé; de 6.630 tonnes en 1973 à 0 tonne à partir de 1977 pour le coton; de 111.882 tonnes en 1971 à 6.154 tonnes en 1981 pour l'huile de palme. Ce produit, huile de palme, occupait pourtant la 1ère position dans les exportations agricoles zaïroises il y a quelques années. Mais, depuis un certain temps, sa production et par conséquent ses exportations régressaient continuellement.

Certaines cultures par contre ont accusé une hausse, c'est le cas du café robusta avec 3,83 % et du café arabica avec 10,47 % d'accroissement moyen de la quantité exportée pendant la période 1971-1981.

Chapitre 2 – BESOINS NATIONAUX EN BIENS DE PREMIERE NECESSITE

2.1 – Estimation des Besoins Apparents

Pour déterminer les besoins apparents du Zaïre, toutes les autres variables restant constantes, on doit considérer des éléments suivants :

- la population, en tenant compte de son accroissement annuel pendant la période considérée et
- la production agricole à laquelle il faut ajouter les importations des biens de première nécessité, le Zaïre étant un pays déficitaire en produits alimentaires de base.

Tableau 6 : POPULATION ZAIROISE DE 1971 A 1980 (en 1000 h)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	ACCROIS-SEMENT: Δ
0 - 4	4015	4142	4274	4409	4549	4682	4819	4960	5105	5254	
5 - 9	3169	3263	3361	3460	3563	3666	3812	3942	4077	4216	
10 - 14	2678	2749	2823	2898	2975	3066	3160	3257	3357	3459	
15 - 19	2290	2351	2414	2478	2544	2614	2685	2758	2833	2910	
20 - 24	1947	1999	2053	2108	2164	2223	2284	2346	2410	2475	
25 - 29	1646	1690	1735	1782	1830	1880	1932	1985	2039	2094	
30 - 34	1386	1423	1462	1501	1541	1584	1627	1672	1718	1765	
35 - 39	1161	1192	1224	1258	1292	1327	1364	1402	1440	1480	
40 - 44	967	993	1019	1047	1074	1104	1135	1167	1199	1233	
45 - 49	796	818	841	864	889	913	933	964	991	1018	
50 - 54	650	660	685	703	721	742	764	786	808	832	
55 - 59	518	532	547	562	577	593	610	626	644	662	
60 - 64	396	408	419	431	483	457	470	483	497	512	
65 +	625	638	651	665	678	696	713	732	751	770	
	22244	22860	23508	24166	24881	25567	26308	27080	27869	28680	2,87

Source : BOUTE et SAINT MOULIN, Perspectives Démographiques Provisoires pour la République du Zaïre, 1970 - 1980, Kinshasa, 1972.

Tableau 7 : TOTAL DISPONIBLE POUR LA DEMANDE INTERIEURE DES BIENS DE PREMIERE NECESSITE (en 1000 tonnes)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	Δ (%)
Maïs	535,8	536,5	536,3	558,4	610,4	643,6	641,2	639,7	686,7	709,74	3,23
Riz	203,9	221,3	229,9	221,3	242,8	232,7	232,7	243,1	238,05	248,3	2,33
Sucre	64,6	67,9	81,0	77,0	72,75	70,3	63,2	49,7	51,7	64,5	- 0,49
Viande	-	-	234,0	249,0	238,0	246,0	253,0	258,0	263,0	342,0	6,02
Poisson	-	-	92,9	98,6	99,3	102,3	103,0	103,0	105,0	106,3	1,96
Moyenne Δ (%)											2,60

Sources : - Annexes 02 et 03

- Bureau d'Etudes, Programme Viande p.21, Programme Poisson p.12, Kinshasa 1981.

En principe, le total disponible (production + importation) devrait pu répondre à la demande intérieure de ces biens de première nécessité. Mais pour le cas du Zaïre, le déséquilibre entre le taux d'accroissement de la population (2,87) et celui du total disponible (2,60) dont 2,78 pour le riz et le maïs), montre qu'en dépit de ces importations, l'accroissement du total disponible ne suit pas celui de la population. Ceci revient à dire que la demande intérieure n'est pas entièrement satisfaite. Par manque ou par insuffisance des devises le pays n'était pas en mesure d'importer les quantités suffisantes pour la satisfaction intégrale des besoins nationaux. Ainsi, ces importations des denrées alimentaires ne pouvaient donc pas pallier au déséquilibre d'une production agricole stagnante. On s'aperçoit alors que le pays, déficitaire en principales denrées alimentaires, risque de dépendre de l'étranger pendant plusieurs années.

2.2 – Estimations et Prévisions des Besoins Réels

Point n'est besoin de rappeler qu'une stratégie de développement du secteur agricole exige une meilleure connaissance des besoins en denrées alimentaires.
La détermination des besoins réels des biens de première nécessité est conditionnée par les facteurs tels la croissance démographique, les habitudes alimentaires et les considérations nutritionnelles.

2.2.1. Population du Zaïre 1979–1985

Le tableau ci-après montre les perspectives démographiques par catégories d'âge.

Tableau 8 : Population du Zaïre 1979–1985 (en 1000 h) (1)

Catégories \ Années	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Enfants de 0 à 12 ans	6.451	6.671	6.899	7.136	7.382	7.636	7.901
Hommes adultes	9.295	9.597	9.915	10.244	10.586	10.941	11.309
Femmes adultes	9.815	10.109	10.419	10.739	11.071	11.415	11.771
Total	25.561	26.377	27.233	28.119	29.039	29.992	30.981

Source : J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN, Perspectives Démographiques Régionales 1975–1985, Kinshasa, 1978.

Afin de faciliter les calculs et de réduire le nombre d'erreurs, on a considéré comme personne adulte, toute personne âgée de plus de 12 ans.
Le taux moyen de croissance de la population pour la période considérée s'élève à 3,25 %.

(1) Voir Annexe 4 pour les statistiques régionales de la population du Zaïre.

2.2.2. Les Habitudes Alimentaires des Besoins Glucidiques.

Celles-ci sont exprimées en termes de proportions des denrées alimentaires de base consommées par région, comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 9 : Taux estimé dans la ration de base (Aliments Glucidiques) (par région et par principale culture)

REGIONS / PRODUITS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIEN.	MOYENNE ZAIRE
Manioc	73	78	87	79	70	67	44	53	45	66
Autres féc.	10	15	5	10	13	15	–	–	–	7
Riz	7	6	3	10	15	15	1	2	10	8
Maïs	10	1	5	1	2	3	55	45	45	19
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : – Département de la Santé, CEPLANUT, Quelques Aspects de l'Alimentation et de la Nutrition au Zaïre, Kinshasa 1979.
– BIGWOOD E.J. et TROLLI G., Problèmes de l'Alimentation au Congo-Belge, Imprimerie des Travaux Publics, S.A. 1937.

La compilation des divers documents nous a donc permis d'évaluer le taux moyen des principales denrées alimentaires dans la ration de base du Zaïrois. C'est ainsi que la proportion moyenne du manioc a été estimée à 66 %, celle du maïs à 19 % et celle du riz à 8 %. La proportion de la banane plantain, de la patate douce, de l'igname, de la pomme de terre... regroupées sous la rubrique "Autres Féculents" a été évaluée à environ 7 %. Selon le Centre National pour la Planification de Nutrition Humaine (CEPLANUT), les denrées alimentaires de base au Zaïre sont constituées principalement par le manioc, le maïs, le riz, la banane, le haricot et les légumes.

Selon HOUYOUX (16), ce groupe d'aliments glucidiques ne constituent que 65 % des composants de la ration calorique. Les 35 autres sont fournis par le groupe d'aliments lipidiques (25 %) et protidiques (10 %).

Dr. KABAMBA définit l'aliment de base comme étant l'aliment préparé qui dans une ration alimentaire normale dépasse quantitativement tous les autres aliments qui font partie intégrante d'une ration (13). A noter aussi que le manioc est consommé sous forme de "Ntuka", "Kwanga" et "Fufu" (manioc pur) ou de "Bidia" (manioc + maïs). Dans le premier cas la consommation du manioc prédomine (Kinshasa, Bas-Zaïre, Bandundu et Equateur) alors que dans le second cas, le maïs constitue l'aliment de base (Shaba et les deux Kasaï).

2.2.3. Normes Alimentaires

Le tableau ci-après reprend les normes alimentaires recommandées par la FAO et par le CEPLANUT par catégorie d'âges.

Tableau 10 : Normes Alimentaires

Catégories d'âges	F A O	CEPLANUT
Enfant de 0 à 12 ans	1830	1280
Homme Adulte	3000	2100
Femme Adulte	2200	1540

Source : Département de la Santé, CEPLANUT, Quelques aspects de l'Alimentation et de Nutrition au Zaïre, Kinshasa 1979.

Selon la FAO, les besoins calcriques journaliers d'une femme adulte et d'un enfant de 0 à 12 ans ont été estimé respectivement à 73 % et 61 %; de ceux d'un homme adulte.
Des 3000 calories journalières suggerées par la FAO pour un homme adulte, 65 % sont supposées provenir des aliments glucidiques, 25 % des aliments lipidiques et 10 % des aliments protidiques.

2.2.4. Estimation des besoins réels en Aliments Glucidiques de Base

L'annexe 5 reprend les estimations des besoins (journaliers) en calories, les besoins ont été convertis en grammes et en kg pour ce groupe d'aliments, par région et par catégorie d'âge (voir annexes 6 et 7).
Par ailleurs, la FAO (15) et Degroote (5) donnent la valeur énergetique de ces aliments (voir Annexe 6).
De ce qui précède et connaissant la répartition de la population (A 4), on peut alors faire des estimations et prévisions des besoins réels du Zaïre.

Tableau 11 : Besoins réels du Zaïre en principales denrées alimentaires (en tonnes).

PRODUITS	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Manioc cossettes	2583547	2664330	2748988	2836373	2927555	3020715	3119491
Manioc tubercules (1)	10334188	10657320	10995952	11345492	11710220	12082860	12477964
Autres féculents (2)	968159	995922	1052111	1061180	1095642	1115166	1168518
Riz décortiqué	315558	325141	335198	345537	356375	367532	379081
Riz paddy (3)	525930	541902	558663	575895	593959	612553	631802
Maïs(grains)	640710	662209	684809	708018	732545	757742	783878

Les statistiques régionales et annuelles sont reprises dans les annexes 08, 09 et 10.

(1) Le taux moyen de conversion tubercules-cossettes est de 25 % (20)
(2) Principalement, la banane plantain, l'igname, la patate douce et la pomme de terre
(3) Le taux de conversion paddy-riz décortiqué est de 60 % (20).

Ce tableau reprend le total en alimentation humaine. A cela, il convient donc d'ajouter les "Pertes" entendez la partie réservée aux semences, à l'alimentation du bétail, à l'industrie et autres pertes occassionnées par la récolte, le transport et le stockage. Ceci représente pour le manioc 9 % de la production totale, pour le maïs 16 %, pour le riz 14 % et pour les Autres Féculents 10 % (9).

Tableau 12 : Besoins Réels totaux des principaux Féculents et Céréales (en tonnes)

ALIMENTATION HUMAINE + PERTES	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Manioc cossettes	2.816.066	2.904.120	2.996.397	3.091.647	3.191.035	3.292.579	3.400.245
Manioc Tubercules	11.264.264	11.616.480	11.985.587	12.366.588	12.764.139	13.170.317	13.600.980
Autres Féculents	1.064.975	1.095.514	1.157.322	1.167.298	1.205.206	1.226.683	1.285.370
Riz décortiqué	359.736	370.661	382.126	393.912	406.268	418.986	432.152
Riz paddy	599.560	617.768	636.876	656.520	677.113	698.310	720.254
Maïs (grains)	743.224	768.162	794.378	821.301	849.752	878.981	909.298

2.2.5. Situation Actuelle de l'Agriculture

Le tableau ci-après montre la situation excédentaire (+) ou déficitaire (-) des principales denrées alimentaires.

Tableau 13 : Situation Actuelle de l'Agriculture (en tonnes)

	Production estimée	Besoins Réels	Situation
1979			
Manioc tubercule	12.430.000	11.264.000	+ 1.166.000
Riz décortiqué	221.000	360.000	- 139.000
Maïs (grains)	537.000	743.000	- 206.000
1980			
Manioc tubercule	12.784.000	11.616.000	+ 1.168.000
Riz décortiqué	233.000	371.000	- 138.000
Maïs (grains)	562.000	768.000	- 206.000
1981			
Manioc tubercule	13.172.000	11.986.000	+ 1.186.000
Riz décortiqué	245.000	382.000	- 137.000
Maïs (grains)	639.000	794.000	- 155.000

Sources : - Annexe 02

- Tableau 12

Au vu de ce tableau, il revient à dire que le pays se suffit seulement pour le manioc. La carence de ce produit dans certaines grandes villes (notamment à Kinshasa) est certes due à beaucoup d'autres raisons : l'insuffisance des moyens de transport, la rareté des carburants etc...

On remarque aussi que l'excédent du manioc croit progressivement. Le pays pourrait être envisager l'exportation de cette denrée dans les années à venir.

Quant aux deux autres principales cultures, elles accusent une situation déficitaire. Entre 1979 et 1981, cette situation semble s'améliorer (faiblement).

On constate que le pays dépendra de l'étranger pour longtemps en ce qui concerne ces 2 denrées.

En général, le secteur agricole stagne c'est-à-dire, est dépourvu de progrès.

Les causes de cette stagnation seront brièvement étudiées dans la deuxième partie de ce travail.-

DEUXIEME PARTIE :

C A U S E S D E L A

S T A G N A T I O N D E L ' A G R I C U L T U R E

Z A I R O I S E.-

Les contraintes au Développement de l'Agriculture Zaïroise sont multiples. Elles sont de nature diverse. Pour cette étude, on se limitera seulement à celles jugées principales.

Chapitre 1 : INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

Elle est d'une importance capitale car le développement global d'un pays n'est possible que si les différentes régions parviennent à se communiquer. Cependant le réseau du transport zaïrois comprend 23.000 km de voies fluviales et lacustres, 5.254 km de voies ferrées, 145.213 km des routes et un réseau aérien dense.
D'une manière générale, le réseau de transport est caractérisé par son insuffisance et par sa répartition inégale à travers le pays.

1.1 – Insuffisance de l'Infrastructure de Transport

Comme on vient de le voir, le Zaïre dispose en moyenne de :
- 9,8 km/1000 km2 ou 6,7 km/1000 km2 de cours d'eau navigables,
- 2,2 km/1000 km2 de voies ferrées;
- 6,9 km/1000 km2 de routes, en ne tenant pas compte de l'état actuel de routes.

A titre de comparaison, la moyenne des routes au Km2 est de 62 m contre 640 m aux USA (1).
Quant à l'état de routes, la grande majorité des routes ne sont pas revêtues et les routes asphaltées représentent 1,40 %. Cette proposition est de l'ordre de 80 % aux USA.
Les 145.000 km (arrondis) de l'ensemble du réseau routier se répartissent comme suit :
- routes d'intérêt général : 68.000 km (dont 2.000 km asphaltées)
- routes d'intérêt local : 77.000 km.

1.2 – Répartition Inégale du Réseau de Transport

L'inégalité dans la répartition du réseau de transport entraîne des disparités régionales c'est-à-dire, certaines régions relativement dotées d'importantes voies de communication (cas du Bas-Zaïre et Shaba) éprouvent moins de difficultés pour leur développement que d'autres pourtant plus agricoles.
Bref, cette répartition inégale de l'infrastructure de transport au Zaïre n'est pas de nature à favoriser l'activité agricole.

---

(1) Selon les statistiques de 1955. IL est évident que pour le moment la moyenne des routes aux USA est supérieure à 640 m/km2.

1.2.1. Réseau Routier

Le réseau routier primaire est non seulement insuffisant pour permettre le désenclavement du monde rural mais aussi, il est inégalement réparti comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 14 : Réseau routier au Congo en 1958

Anciennes provinces	Routes en km	Superficie en 1000 km2	Moyenne par 1000 km2
Léopoldville	33.406	360	92,8
Equateur	18.535	403	45,9
Orientale	25.463	503	50,6
Kivu	17.857	257	69,5
Katanga	24.744	497	49,8
Kasaï	25.208	325	77,6
CONGO	145.213	2.345	61,9

Sources : Huybrechts A, In Transports et Structures de Développement au Congo, p. 63.

Il faut d'abord noter que les régions de l'Equateur, du Haut-Zaïre, du Bandundu (comprise jadis dans la province de Léopoldville) et du Kivu sont les plus grandes régions agricoles du Zaïre compte tenu de l'importance de leur population rurale (A.11). Mais de ce tableau, il ressort que ces régions sont insuffisamment desservies en réseau routier. La moyenne pour l'Equateur et le Haut-Zaïre (Orientale) est même en-dessous de la moyenne générale.

L'absence et l'insuffisance des routes dans les régions se manifestent surtout en ce qui concerne les routes asphaltées. Il convient de signaler l'absence totale de ces routes à l'intérieur de la région du Kasaï-Occidental et dans celle de l'Equateur. Cette dernière est pourtant l'une des plus importantes régions agricoles du pays.
La moyenne des routes des régions agricoles est de l'ordre de 0,5 km par 1000 km2 alors qu'elle est de 1,4 km par 1000 km2 dans les régions moins agricoles. Le Bas-Zaïre vient en tête avec une moyenne de 10,7 km suivi du Kivu avec 1,3 km/km2.
La moyenne nationale est de 0,9 km/1000 km2 (1).

(1) Office des Routes, Revue Nzela, Avril 1976.

1.2.2. Réseaux Fluvial et Lacustre

Les réseaux fluvial et lacustre ou voie naturelle comprend 23.000 km dont 16.000 seulement sont navigables. Ils constituent le moyen principal de transport et est complété par le chemin de fer là où le fleuve n'est pas navigable. Cette voie (naturelle) influe donc sur la voie ferrée.
La carte hydrographique du Zaïre montre que sur un total de 16.000 km des voies navigables, 4 régions sur les 9 que comprend le Zaïre se répartissent la grande majorité des voies navigables soit 12.000 km c'est-à-dire les 3/4 des voies navigables.
Même dans les régions bénéficiaires, les voies navigables internes ne sont pas réparties d'une manière équilibrée. L'Equateur vient en tête avec 14 voies navigables suivi du Haut-Zaïre avec onze, Bandundu huit et enfin le Kasaï Oriental quatre.

1.2.3. Réseau Ferroviaire

Dépendante de la précédente voie citée, la voie ferrée présente également des déséquilibres dans sa répartition. Ainsi sur les 5254 km du réseau ferroviaire que comporte le pays, 2.729 km soit 51,9 % du réseau national se trouvent localisés au Shaba. Les 48,1 % se répartissent dans 6 régions, le Bas-Zaïre (502 km ou 9,6 %), l'Equateur (138 km ou 2,6 %), le Haut-Zaïre (1.010 km ou 19,2 %), le Kivu (144 km ou 2,7 %), le Kasaï Occidental (589 ou 11,2 %) et le Kasaï Oriental (142 km ou 2,7 %). Le Bandundu ne dispose pas de chemin de fer alors qu'il est une des régions les plus agricoles.

1.2.4. Réseau Aérien

Pour le transport aérien des produits agricoles, le pays doit compter sur la société paraétatique "Air-Zaïre" et sur les sociétés privées (Annexe 12). Ces dernières sont chargées exclusivement du fret (à l'exception de SCIBE Airlift qui vient d'acquérir un boeing mi-passagers, mi-cargo).
Malgré l'importance numérique des compagnies aériennes, tous les points importants du Zaïre ne sont pas atteints.
Des 44 aéroports dont dispose le pays, 30 seulement peuvent être exploités. Plusieurs entraves pénalisent l'exploitation aérienne du réseau domestique, on pourrait citer :

i) Le manque de balisage dans les aéroports de l'intérieur à l'exception des aéroports de Mbandaka, Kisangani et Isiro. Cette absence ou insuffisance de l'infrastructure aux aéroports font que l'exploitation est limitée de 8 h ou 9 h jusqu'à 16 h.

ii) Le manque d'entrepôts et des chambres froides dans les aéroports, indispensables pour les produits agricoles.

iii) L'insuffisance de matériel de servitude ou son inadaptation.
Le matériel de servitude au sol dont dispose Air-Zaïre à l'intérieur ne répond plus en règle générale, aux exigences des types d'appareils actuels.

iv) Les annulations des vols pour causes techniques; manque d'avion ou de carburant, défaut de chargement, de déchargement et de temps.
Tous ces facteurs ont contribué largement à limiter l'utilisation des appareils et par conséquent à augmenter leur temps d'immobilisation.

v) L'approvisionnement irrégulier du carburant.
Non seulement le carburant coûte trop cher, mais aussi il est caractérisé par son approvisionnement irrégulier. Le pays (surtout l'intérieur) a connu des ruptures de stock de carburant occasionnées généralement par des difficultés d'importations des produits pétroliers dans le pays par manque de devises.
En 1978 par exemple, 11 escales dont Lubumbashi, Goma, Kisangani et Mbandaka ont connu soit des ruptures complètes soit des ruptures partielles de JP/1 de Méthanol ou d'essence super et de gasoil.
Cette situation s'est avérée plus sérieuse pour des sociétés privées qui devaient se ravitailler à partir d'Air-Zaïre. Ne disposant pas des citernes, beaucoup d'aéroports de l'intérieur gardent le carburant dans des fûts.

vi) L'Etat d'autres voies de transport.
On constate aussi que le mauvais état et l'insuffisance des routes et voies ferrées et fluviales ne permettent pas aux nécessiteux d'accéder facilement à certains aéroports (cas de la sous-région du Lac Maï Ndombe).

vii) L'Etat des pistes.

Certaines d'entre-elles sont déplorables, spécialement les pistes des aéroports à l'intérieur des régions. Parmi les 30 aéroports exploitables, d'autres sont partiellement ou totalement fermés au trafic pour les travaux de refection.

viii) L'utilisation des Fokkers.

En général les régions sont desservies par les fokkers qui ne disposent pas d'assez de place ni pour les passagers ni pour les marchandises.

1.3 - Incidence du Réseau Actuel sur l'Agriculture

Il résulte de ce qui précède que les réseaux de transport zaïrois constituent des obstacles assez sérieux au développement de l'Agriculture.

Non seulement les routes sont insuffisantes, mais beaucoup d'entre-elles ne sont pas revêtues, ce qui les rend impraticables en certaines périodes de l'année.
En effet, dans plusieurs régions, les routes ne sont praticables qu'en saison sèche. Ainsi, pendant la saison des pluies, le paysan coupé du reste du monde trouve son surplus agricole invendu et ne peut pas s'approvisionner en produits manufacturés et phytosanitaires indispensables pour son entretien et celui de son exploitation. Cette situation ne peut pas encourager le paysan à produire davantage.

Les réseaux ferroviaire et fluvial étaient au départ conçus pour permettre l'exportation par les ports de Matadi et de Lobito des matières premières en fonction des besoins et de l'intérêt des entreprises coloniales. Cette structure extravertie de ces réseaux ne peut pas favoriser les échanges locaux ou interrégionaux notamment Nord-Sud. Cela empêche dans une large mesure le pays de tirer profit de la diversité d'une production agricole fondée sur les différences écologiques.

Il convient également d'insister sur le fait que les ruptures de charges, le manque d'entrepôts et surtout le manque de wagons sur certaines lignes de chemins de fer hendicapent sérieusement l'évacuation rapide des produits agricoles et partant le développement de la production agricole. De même, sur les voies fluviales, la capacité réelle des barges sur certaines rivières, tel que le Kasaï, est réduite jusqu'à 50 % pendant la saison sèche.

Quant au réseau aérien, les limitations d'exploitation dans la plupart des aéroports empêchent souvent d'effectuer deux rotations par jour.
La pénurie du carburant à l'intérieur entraîne la restriction de la charge marchande, (les avions devant emporter du fuel pour l'aller et le retour) l'avion ne peut transporter que des faibles tonnages.
Le manque d'entrepôts et des chambres froides dans les aéroports a des effets nefastes sur les produits agricoles reconnus périssables surtout en cas d'annulation ou de report des vols.

Il est clair par conséquent que cet état des choses constitue un goulot d'étranglement majeur pour le secteur agricole. Dès lors, on comprend aisément que l'organisation commerciale dépend de l'état des réseaux de transport.

Chapitre 2 : ORGANISATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

On essaie d'abord de décrire les éléments de la commercialisation et de montrer ensuite son impact sur l'Agriculture.

2.1 – Eléments de la commercialisation

2.1.1. La Production Agricole

Elle est l'élément de base car sans elle, on ne peut concevoir une quelconque organisation commerciale. Cette production doit dégager un surplus pour qu'il y ait des activités commerciales. La motivation principale du paysan sera le prix qu'il obtient de ses produits. Ce prix aura une forte influence sur la production agricole.

2.1.2. L'organisation du marché

Un marché étroit limite à coup sûr le développement.

Dans le passé, le commerce des produits vivriers était soumis à l'obtention d'une "Licence d'Achat" laquelle déterminait la zone d'opération de l'entreprise qui sollicitait ladite licence.
Par ailleurs, on trouvait des "Centres de Négoce" dans les villages pour lesquels la licence d'achat n'était pas exigée mais il fallait avoir l'autorisation pour la création desdits centres.
Ces entreprises et centres de négoce vendaient des biens de consommation et articles de traite et achetaient les produits agricoles des paysans.
Cela avait pour effet d'inciter le paysan à produire davantage.
A l'heure actuelle, contrairement à ce qui se passait pendant la période précédente, les paysans éprouvent beaucoup de difficultés pour l'évacuation de leurs productions : routes impraticalbes, prix non adaptés, manque d'acheteurs...

2.1.3. Les Intermédiaires

Aucune commercialisation des produits ne serait possible sans les moyens de communication entre le monde de producteurs et celui des consommateurs; ce lien se fait par les intermédiaires. Ces derniers constituent des points de jonction entre les lieux de production et de consommation, en organisant des circuits de distribution. Mais dans la plupart des cas, ces intermédiaires spéculent à la baisse au niveau des producteurs et à la hausse au niveau des consommateurs.

2.2 – Impact du Système Commercial Actuel sur l'Agriculture

2.2.1. La Production Agricole et Vivrière

Comme on vient de le voir dans la 1ère partie, l'insuffisance de la production agricole (surtout vivrière destinée principalement aux marchés locaux) ne peut pas permettre un circuit commercial convenable.
Les annexes 3 et 13 reprennent la quantité commercialisée de certains produits agricoles et le tableau 15 montre la proportion réservée à la commercialisation "contrôlée" des principaux produits agricoles et vivriers dans l'ensemble de la production dudit secteur.
On ne peut pas ignorer la partie non négligeable des produits agricoles commercialisée frauduleusement.

Tableau 15 : PLACE DU COMMERCE (CONTROLE) DANS LA PRODUCTION AGRICOLE (%)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Manioc	4,66	5,29	5,81	6,55	6,75	6,88	6,66	6,66	6,63	6,83	6,51
Maïs	29,83	29,90	32,67	33,56	25,23	25,42	25,51	25,01	25,00	26,36	22,34
Riz	51,66	50,97	60,27	74,52	64,97	64,41	59,43	59,54	56,74	57,32	57,21
Pois et haricot	-	-	-	45,28	46,15	45,98	46,00	44,64	42,89	43,25	43,71
Huile de palme	55,36	52,43	45,66	42,86	36,68	30,85	29,49	9,78	0	10,74	6,29
Huile de palmiste	92,31	98,48	98,03	98,31	98,62	98,06	67,81	85,35	85,40	82,90	82,95
Café Robusta	95,43	91,12	99,01	99,01	99,01	99,01	99,00	93,29	91,67	91,67	92,19
Café Arabica	P	R	E	S	Q	U	E	L A	T	O	T	A	L	I	T	E	
Cacao	98,43	98,33	97,57	98,00	99,08	99,54	99,74	98,9	99,04	99,03	99,22
Thé	87,07	79,88	86,98	85,48	82,26	84,31	80,81	78,97	72,05	59,37	67,63
Caoutchouc	94,73	93,22	67,48	86,10	84,30	88,76	92,19	91,86	90,00	91,55	91,74
Coton	33,24	26,62	33,34	9,83	6,08	0,26	0	0	0	0	0

Sources : Annexes 02, 03 et 13.

Les proportions s'obtiennent par le rapport Export/Production totale pour les cultures d'exportation et Production commercialisée/Production totale pour les produits vivriers. Exception faite pour le riz, l'huile de palme et le coton, les plus grandes proportions sont enregistrées dans le groupe des produits d'exportation et les plus faibles, dans la catégorie des produits vivriers. Ceci implique la prédominance à l'exportation des cultures pérennes et à l'autoconsommation des cultures vivrières.

En se référant sur les données du tableau, il ressort que la quasi totalité de la production agro-industrielle était exportée. C'était le but même de cette entreprise qui avant la zaïrianisation était l'apanage des étrangers surtout en ce qui concernait les grosses unités de production.

2.2.2. Le Marché intérieur

Les difficultés éprouvées par le paysan pour écouler sa production le découragent de produire davantage. Le prix qui lui est offert n'est pas du tout rémunérateur et il n'en est même pas informé. Parfois, le paysan se retrouve avec des invendus. Actuellement, les marchés intérieurs des produits alimentaires sont des plus étroits.

2.2.3. Intermédiaires

En spéculant à la baisse au niveau des producteurs, ils épongent le revenu des travailleurs agricoles. Si la commercialisation persiste dans cette situation où les paysans doivent vendre leur production à un prix dérisoire et acheter les biens de consommation et de production à un prix élevé, ils seront obligés de réduire progressivement leur volume de production et à se replier dans un système d'autoconsommation.
Les prix ont un impact important sur l'intensité de la commercialisation et sur le volume de la production. Le niveau bas des prix des produits agricoles, comme on va le voir dans le chapitre suivant ne peut stimuler les paysans à produire davantage.

Chapitre 3 : PRIX AUX PRODUCTEURS

Ce chapitre se limitera à l'étude de l'évolution des prix offerts aux producteurs, et de l'impact de ces prix sur le revenu du paysan et sur l'activité agricole.

3.1 – Evolution des prix aux producteurs

Il existe des arrêtés interdépartementaux qui fixent les prix minima aux producteurs.Pour ce fait les prix devraient être non seulement imposés et respectés mais aussi revus conformément à l'évolution de la situation économique du Pays.

3.1.1. Evolution des Prix Minima Absolus

Il y a lieu de noter d'abord que pour la plupart de produits agricoles, les prix fixés par l'arrêté n° 422/0024 du 7 octobre 1967 sont restés figés jusqu'en 1975. C'est donc à partir de 1975 que le Conseil Exécutif a d'une manière remarquable essayé de rehausser les prix offerts aux cultivateurs comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 16 : Indices des prix minima moyens de certains produits agricoles (1976 – 1981) Base = 1975.

DENOMINATION	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Riz paddy	150	(150)(1)	200	337	875	1.062
Maïs (grains)	171	(171)	314	500	714	928
Manioc cossette	500	(500)	1.100	1.750	2.500	4.150
Arachide coque	187	(187)	312	625	875	(875)
Arachide décort.	156	(156)	281	500	687	(687)
Coton 1e qual.	200	(200)	450	900	(900)	1.470
Coton 2e qual.	300	(300)	700	1.200	(1200)	3.160
Café Rob. coque	159	(159)	(159)	889	(889)	(880)
Café Rob.décort.	158	(158)	(158)	857	(857)	(857)
Café Arabica	188	(188)	294	588	(588)	(588)
Moyenne Prod.V	233	233	441	742	1.130	1.540
Moyenne Pr.Exp.	201	201	352	887	887	1.393
Moyenne générale	217	217	397	815	1.008	1.467

Source : Annexe 14

(1) Par manque d'arrêtés interdépartementaux fixant les prix minima des produits agricoles pour certaines périodes (chiffres entre parenthèses), on suppose qu'il n'y a pas eu des modifications en matières de prix et par conséquent, les mêmes prix ont été reconduits jusqu'à l'apparition d'un nouvel arrêté.

Au vu de ce tableau, on constate que tous les produits agricoles ont accusé à partir de 1975 un accroissement d'au moins 50 %. D'autres ont eu leurs prix doubler, tripler voir plus. Pourtant cette augmentation n'est qu'apparente.

3.1.2. Evolution des prix minima réels

Le tableau ci-après montre l'évolution des prix aux producteurs en termes réels.

Tableau 17 : Prix minima réels et indices des prix (K/kg)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Indices prix INS	100	189	307	449	912	1339	1813
Riz paddy	(8)	(12)	(12)	(16)	(50)	(70)	(77)
	8,0	6,3	3,9	3,5	5,5	5,2	4,2
	100	79	49	44	69	65	53
Maïs grains	(7)	(12)	(12)	(22)	(35)	(50)	(65)
	7,0	6,3	3,9	4,9	3,8	3,7	3,6
	100	90	56	70	54	53	51
Manioc cossettes	(2)	(10)	(10)	(22)	(35)	(50)	(65)
	2,0	5,3	3,2	4,9	3,8	3,7	3,6
	100	265	160	245	190	185	180
Arachide coques	(8)	(15)	(15)	(25)	(50)	(70)	(70)
	8,0	7,9	4,9	5,6	5,5	5,2	3,9
	100	99	61	70	69	65	49
Arachide décort.	(16)	(25)	(25)	(45)	(80)	(110)	(110)
	16,0	13,2	8,1	10,0	8,8	8,2	6,1
	100	82	51	62	55	51	38
Moyenne indices Produits vivriers	100	123	75	98	87	84	75

Les chiffres entre parenthèses expriment les prix minima fixés par arrêtés interdépartementaux. Ils sont suivis des prix réels et des indices calculés à partir des prix réels, l'année 1975 constitue la base. Les prix réels sont obtenus en ajustant les prix minima courants en fonction de l'indice général des prix aux marchés de Kinshasa, calculé par l'Institut National des Statistiques (INS). Le tableau indique qu'à l'exception du manioc, tous les autres produits de la gamme ont accusé une réduction des prix réels. Ce qui explique ipso facto le niveau bas du revenu, la détérioration du pouvoir d'achat du producteur et le ralentissement de la production agricole.

Le graphique suivant montre l'écart qui pourrait exister entre les prix courants et les prix réels.

Graphique 3 : Indices des Prix aux Producteurs pour les Produits vivriers

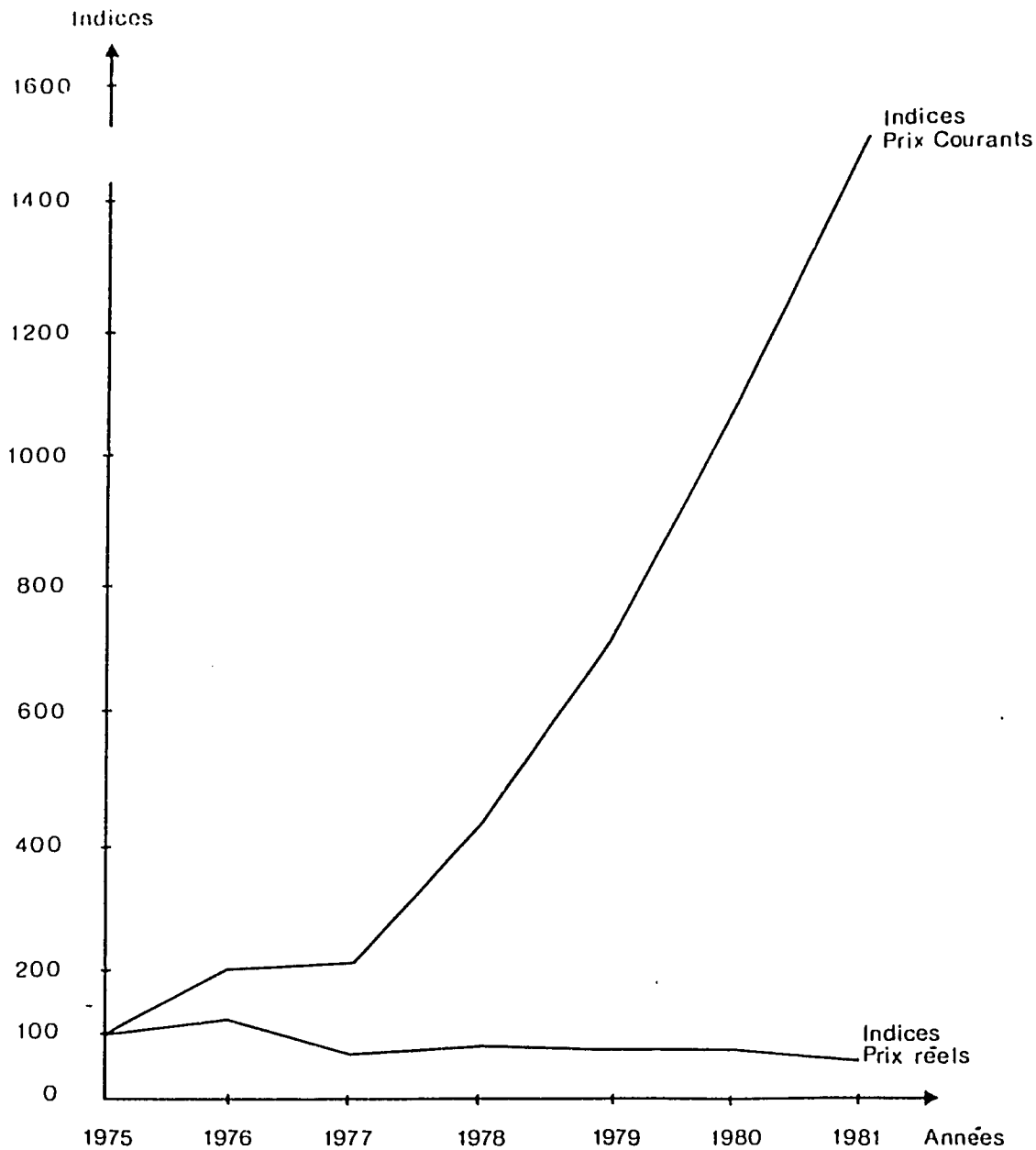

Pour que les prix minima aux producteurs soient alignés en termes réels sur ceux pratiqués en 1975, il aurait fallu, en décembre 1981, qu'ils aient été fixés au niveau suivant : (K/kg)

- Riz Paddy 148
- Maïs grains 127
- Arachide coque 143
- Arachide décortiquée 289

3.2 – Incidence des Prix aux Producteurs

La réduction des prix réels aux producteurs (tableau 17) n'a pas seulement comme conséquence la détérioration du revenu du producteur et de son pouvoir d'achat, mais aussi l'influence défavorable sur l'activité agricole.

Le revenu agricole demeure bas et constitue une contrainte importante au développement de l'agriculture surtout traditionnelle. Cela entraîne une désaffection du métier agricole et milite par conséquent en faveur de l'exode rural ou du transfert antiéconomique d'une partie de la main-d'oeuvre agricole vers les secteurs plus rémunérateurs et moins pénibles.

La solution apparente semble être l'augmentation des prix. Il est pourtant évident que seul l'accroissement des prix ne suffit pas pour stimuler le producteur agricole à augmenter sa production et partant sa quantité commercialisable comme le montre les indications suivantes :

Coefficients d'Elasticité de l'Offre (Eo)

La quantité commercialisée étant la variable dépendante de la production totale, du prix aux producteurs..., il serait intéressant de calculer les coefficients de l'élasticité de l'offre pour voir l'impact que le changement des prix a pu avoir sur la production vivrière locale commercialisée.

Tableau 18 : Variations des Prix aux Producteurs (%)

	Riz Paddy	Maïs grains	Manioc cossettes
1975			
1976	50,00	71,43	400,00
1977	0,00	0,00	0
1978	33,33	83,33	120,00
1979	212,50	59,09	59,09
1980	40,00	42,86	42,86
1981	10,00	30,00	30,00
Moyenne	57,64	47,79	106,66

Tableau 19 : VARIATIONS DES QUANTITES COMMERCIALISEES (%)

	Riz Paddy	Maïs grains	Manioc cossettes
1975			
1976	1,48	2,40	2,38
1977	- 7,30	1,56	- 1,22
1978	0	- 3,85	- 2,97
1979	2,99	2,40	2,93
1980	0,30	2,97	3,01
1981	4,23	8,27	3,00
Moyenne	0,28	2,29	1,19

$$E_{(P)}^{0} = \frac{\Delta Qo}{\Delta P} \cdot \frac{P}{Qo} = \frac{\% \Delta Qo}{\% \Delta P}$$

($E_{(P)}^{0}$ = Elasticité de prix par rapport à l'offre)

E riz = 0,005

E maïs = 0,05

E manioc = 0,01

L'offre de tous les 3 principaux produits vivriers est fortement inélastique: Une très grande proportion de la hausse des prix reçus par les planteurs, ne s'accompagne que d'une très petite augmentation en quantité offerte. Le volume de l'offre ne dépend donc pas seulement du prix remis aux planteurs mais aussi de bien d'autres facteurs tels que les moyens d'évacuation, le niveau de rendement des cultures etc...

Aux obstacles cités précedemment, il convient d'ajouter l'organisation tant administrative que technique et le niveau de financement dans le secteur agricole.

Chapitre 4 : ORGANISATION TECHNIQUE ET FORMATION POPULAIRE.

4.1 – Structure du Personnel Technique Agricole

D'après la Direction Administrative du Département de l'Agriculture à Kinshasa, la structure du personnel technique agricole se présente de la manière suivante :

Tableau 20 : Structure du Personnel Agricole par Région.

REGIONS	Ménages Agricoles (1980)	Ao	A1	A2	A3	Monagri sans Diplôme	Total
Bas-Zaïre	214.665	5	16	26	51	338	369
		(42933)	(13416)	(8256)	(4209)	(635)	(552)
Bandundu	476.844	8	12	64	926	559	1485
		(59606)	(39737)	(7451)	(515)	(853)	(321)
Equateur	329.667	10	12	43	506	135	641
		(32967)	(27472)	(7667)	(652)	(2442)	(514)
Haut-Zaïre	497.133	13	5	39	410	189	599
		(38241	(99427)	(12747)	(1213)	(2630)	(830)
Kivu	599.568	12	7	53	256	683	939
		(49964)	(85653)	(11313)	(2342)	(878)	(639)
Shaba	390.573	19	6	48	175	180	355
		(20556)	(65096)	(8137)	(2232)	(2170)	(1100)
Kasaï-Occidental	275.600	5	5	54	241	771	1012
		(55120)	(55120)	(5104)	(1144)	(357)	(272)
Kasaï-Oriental	165.747	11	5	63	289	532	821
		(15068)	(11024)	(2631)	(574)	(312)	(202)

Sources : – Dépagri, Direction Administrative, Recensement Personnel
– Dépagri, Division des Statistiques, Agri estimation 80 p.17.

Les chiffres entre parenthèses expriment la moyenne des agriculteurs par agent technique disponible dans la région.
En considérant la colonne relative à l'ensemble des A3 (diplomés et non diplômés), on constate qu'à l'exception de 2 Kasaï et de Bandundu, la moyenne varie entre 500 et 1100 exploitations par moniteur agricole.
Ce qui explique une faiblesse d'encadrement. Ajouter à cette faiblesse, le manque des moyens de déplacement pour les vulgarisateurs et la dispersion des villages et champs à visiter.

Il convient de signaler que dans la dernière mise en place, on a retenu :

- pour les services régionaux : 10.745 agents dont 991 considérés comme personnel d'encadrement (soit 9,2 % du personnel de régions).
- pour les services centraux : 456 agents dont 207 encadreurs (soit 45,4 % du personnel de Kinshasa) (1).

La Ville de Kinshasa est donc mieux servie en personnel technique.

La répartition des Agronomes (A2) et Moniteurs Agricoles (A3) se présente de la manière suivante :

- Kinshasa :	29 A2 (soit 13,2 %)	et 76 A3 (soit 11,9 %)
- Bandundu :	40 A2 (soit 18,3 %)	et 34 A3 (soit 5,3 %)
- Bas-Zaïre :	30 A2 (soit 13,7 %)	et 115 A3 (soit 17,9 %)
- Equateur :	10 A2 (soit 4,6 %)	et 95 A3 (soit 14,8 %)
- Haut-Zaïre:	39 A2 (soit 17,8 %)	et 121 A3 (soit 18,9 %)
- Kasaï Occid.:	6 A2 (soit 2,7 %)	et 20 A3 (soit 3,1 %)
- Kasaï Orient:	21 A2(soit 9,6 %)	et 39 A3 (soit 6,1 %)
- Kivu :	27 A2(soit 12,3 %)	et 22 A3 (soit 3,4 %)
- Shaba :	17 A2 (soit 7,8 %)	et 119 A3 (soit 18,6 %)
Total	219 A2	641 A3

Toujours concernant la dernière mise en place, il faut faire remarquer que pour les régions du Bas-Zaïre et Bandundu, aucun Médecin Vétérinaire (Ao) ou Vétérinaire (A1) n'a été prévu alors que 16 Ao et 6 A, ont été retenus pour la ville de Kinshasa.

Comme on le voit, le problème de l'encadrement technique se pose avec acuité. Il faut en outre, souligner qu'un meilleur encadrement exige un optimum de :

- 1 moniteur agricole (A3) pour 300 paysans;
- 1 agronome (A2) pour 8 moniteurs;
- 1 ingénieur (Ao) ou (A1) pour 4 agronomes A2 et
- 1 médecin vétérinaire pour 4 assistants d'élevage.

---

(1) Département de l'Agriculture, Service d'Etudes et Planification, cadre Institutionnel du Département de l'Agriculture, Développement Rural, Conservation de la Nature et Tourisme, pp. 42, 43 et 49.

4.2 - Formation dans le milieu Rural

Cette formation se heurte à 2 principales difficultés :

1° - La conception des programmes qui dans la plupart des cas, ne répondent pas aux exigences du milieu.

2° - L'absence ou l'insuffisance des Ecoles dans les milieux ruraux. Les quelques écoles existantes sont très souvent situées dans les chefs-lieux des régions, des sous-régions ou des zones. D'une manière générale, cette formation se caractérise par sa faiblesse et partant son insuffisance.

4.2.1. La Faiblesse d'instruction au niveau du paysan

Elle est favorisée par :

- La sous-information du paysan.
  Le paysan n'a d'autres connaissances que sa tradition; il considère tout autre conseil comme abérant. Dans la plupart de cas, le paysan est illetré.

- La division du travail inadéquate.
  Celle-ci fait qu'au Zaïre, les travaux des champs sont effectués par des femmes et les hommes n'interviennent pas de façon active dans l'agriculture (surtout vivrière), sauf lorsqu'il s'agit du défrichissement ou de l'abattage, en d'autres termes ils se désintéressent de l'agriculture vivrière. Or ce secteur, autrefois négligé au profit des intérêts des étrangers, doit mériter une attention particulière de l'Etat. Pour ne pas continuer à subir les conséquences de cette négligence, la productivité de ce secteur doit être améliorée.

On constate par ailleurs qu'au niveau village, l'intérêt accordé aux activités destinées à augmenter la productivité est tout à fait minime parce que les hommes qui peuvent facilement comprendre la diffusion du progrès technique, ont parfois d'autres sujets de préoccupation.

A l'insuffisance de l'instruction au niveau du paysan, vient s'ajouter l'insuffisance du niveau des encadreurs.

4.2.2. Formation des cadres

Le succès ou l'échec du développement agricole réside en grande partie dans la formation de ces cadres.
Il y a pourtant lieu de remarquer que la formation des cadres destinés à l'agriculture est inadaptée aux besoins du développement agricole. Leur recyclage et leur formation permanents (des cadres) ne sont pas suffisamment développés pour valoriser les investissements réalisés en faveur de l'agriculture.
Or, l'encadrement des paysans doit être très intense et surtout régulier. Cette insuffisance se manifeste également au niveau de l'enseignement agricole. Selon le recensement de 1978/1979 organisé par l'Education Nationale, le total de l'effectif de l'enseignement agricole et vétérinaire du niveau secondaire n'intervient que pour 1,60 % dont 1,41 % pour l'enseignement agricole.
Il en est de même pour l'effectif de l'enseignement supérieur et universitaire agricole et vétérinaire avec ses 3,02 % de l'effectif total de l'enseignement supérieur et universitaire (Recensement de 1980/1981).
Il faut ajouter qu'une partie de l'effectif cadre ne prestera jamais ses services dans le secteur agricole.

Chapitre 5 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Telle qu'elle est conçue actuellement, l'organisation administrative peut constituer, en certaines circonstances, un obstacle assez sérieux au développement agricole; surtout en ce qui concerne l'utilisation du personnel technique et la disponibilité du matériel technique agricole.

5.1 - Utilisation du Personnel Technique

5.1.1. Le Cadre Universitaire

On note la présence de plusieurs cadres universitaires au Département de l'Agriculture et du Développement Rural et dans les Offices Agricoles à telles enseignes qu'on peut penser à une pléthore du peronnel de cadre. Autrefois, ces cadres moins bureaucrâtres, étaient en principe affectés dans les Projets.
Or, actuellement, l'organisation des projets ne se fait plus avec la même aisance, faute de budget. Il est donc évident que certains cadres exercent des fonctions qui ne correspondent pas à leur formation. En d'autres termes, ils sont sous-utilisés.

Hormis les établissements étatiques et paraétatiques, on rencontre également les cadres dans des établissements privés tels les Brasseries, les Savonneries, les Industries Alimentaires... La raison de ce déplacement est bien connue. Ils auraient pourtant mieux servi le pays s'ils étaient affectés dans les projets de développement agricole.

5.1.2. Le Personnel du terrain

Ce personnel rencontre des difficultés de tout genre :

- paiement irrégulier du salaire;
- suppression des avantages et primes d'encouragement;
- insuffisance ou absence du matériel agricole technique;
- état désastreux des routes etc...

Il résulte donc que le personnel sur le terrain travaille dans des conditions pas du tout intéressantes. Il n'est donc pas étonnant d'assister chaque année au départ de ce personnel vers d'autres secteurs non-agricoles et plus rémunérateurs.

5.2 - Situation du Matériel Technique

5.2.1. Le matériel roulant

A l'heure actuelle, le personnel technique ne dispose plus d'assez des moyens de déplacement (jeeps, vélos...) comme autrefois.
Les quelques rares engins à leur disposition sont souvent réquisitionnés à d'autres fins par l'autorité régionale, accularant ainsi le technicien à l'inactivité.
A l'insuffisance de matériel roulant, s'ajoute la pénurie des pièces de rechange, l'insuffisance de carburants, le manque d'entrepôts et de moyens de conservation.

5.2.2. Autres matériels agricoles

Il convient également d'ajouter les difficultés rencontrées pour l'utilisation des engrais, des semences sélectionnées, des insecticides, matériel indispensable pour l'accroissement de la production.

L'insuffisance des fonds alloués par le Conseil Exécutif ne permet pas de passer des commandes d'engrais en quantités suffisantes. A ceci, s'ajoute également le délai de livraison des engrais, leur stockage et leur distribution qui ne sont pas organisés. De ce qui précède, on peut conclure que le volume du budget destiné à l'agriculture est d'une importance capitale.

La réussite ou la solution à tous ces problèmes nécessite d'importants capitaux pour créer les projets, engager les encadreurs, commander les engrais dont l'utilisation est une nécessité absolue, car il n'existe nulle part au monde une technologie permettant l'augmentation de la production agricole surtout vivrière, sans apport d'engrais.
Ceci conduit droit à l'étude d'un des aspects les plus importants, le financement.-

Chapitre 6 : LE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Il n'est pas inutile de voir ici l'importance que l'Etat accorde à l'agriculture d'autant plus qu'elle à été proclamée "Priorité des Priorités".

Pour ce faire, on va observer la part du budget destiné à ce secteur.

Tableau 21 : VOLUME DE BUDGET ALLOUE A L'AGRICULTURE DE 1973 - 1981 (en 1000 Z)

			1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
B.O (1)	Dépenses Prévues (DP)	Agriculture	7.277	6.882	9.022	13.750	10.871	12.019	68.909	27.899	101.133
		Total	281.434	334.719	399.029	471.262	798.987	1027.023	2436.623	3.312.642	5733.103
		Proportion (%)	2,58	2,06	2,92	2,96	1,36	1,17	2,83	0,84	1,76
	Dépenses Effectuées (DE)	Agriculture	5.604	9.756	4.343	20.562	24.042	33.516	40.762	55.175	109.648
		Total	348.934	537.174	494.449	655.757	849.160	1161.577	2391.740	3.850.410	5964.012
		Proportion (%)	1,61	1,82	0,88	3,13	2,84	2,88	1,70	1,43	1,84
		Rapport DE/DP	77,01	141,76	48,14	149,54	221,16	278,86	59,15	197,77	108,42
B.I (2)	Dépenses Prévues	AE Agricult. (3)	1.649	18.489	4.072	36.209	10.943	104.505	19.669	76.364	117.062
		Total	174.610	319.108	900.014	329.220	320.501	333.001	315.649	1.139.824	1201.120
		Proportion (%)	11,29	5,79	0,45	11,00	3,41	31,38	6,23	6,70	9,75
		C.P Agricult. (4)	2.042	7.312	4.967	20.294	11.403	101.300	22.010	24.283	11.833
		Total	83.196	112.008	157.460	143.391	168.137	303.705	225.336	373.261	383.973
		Proportion (%)	2,45	6,53	3,15	14,15	6,78	33,35	9,77	6,51	3,08
	Dépenses Effectuées	Agriculture	1.749	6.242	2.947	11.271	2.544	18.523	11.876	32.377	19.582
		Total	101.122	207.999	102.671	151.209	110.322	119.680	129.314	246.367	539.711
		Proportion (%)	1,73	3,00	2,87	7,45	2,30	15,48	9,18	13,14	3,63

Source : BANQUE DU ZAIRE, Rapports annuels 1979, 1981.

(1) B.O = Budget Ordinaire, Budget des dépenses courantes ou dépenses de fonctionnement.
(2) B.I = Budget d'Investissement, Budget Extraordinaire ou dépenses en Capital.
(3) A.E = Autorisation d'Engagement, faculté d'effectuer les dépenses à concurence d'un plafond donné.
(4) C.P = Crédits de paiement, c'est l'ensemble des dépenses pour des réalisations effectives.

6.1 – Dépenses Courantes

Depuis 1973, la part de l'Agriculture dans le budget total de l'Etat oscille entre 0,84 et 2,92 % pour les dépenses prévues, (soit une moyenne de 1,98 %) et entre 0,88 et 3,13 % pour les dépenses engagées (soit une moyenne de 2,01 %).
Ainsi, la part du budget ordinaire de l'Agriculture sur l'ensemble du budget reste très faible bien que ce secteur soit considéré comme prioritaire.

Par contre, certains secteurs non moins importants certes, mais pas prioritaires, bénéficient cependant d'une attention particulière de l'Etat. C'est le cas notamment de la Défense Nationale.

Tableau 22 : BUDGET ORDINAIRE DE LA DEFENSE DE 73 A 80 (en 1000 Z)

		1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
D.P	Défense Nationale	49647	49202	60784	61835	67112	70291	181704	271614	366336
	Totales	281434	334719	399029	471262	798987	1027023	2436623	3312642	5733103
	Proportion (%)	17,64	14,7	15,23	13,12	8,40	6,84	7,46	8,20	6,39
D.E	Défense Nationale	24075	54022	51909	61817	90887	173569	328253	418967	311791
	Totales	348934	537174	494449	655757	847160	1161577	2391740	3850410	5964012
	Proportion (%)	6,90	10,06	10,50	9,43	10,73	14,95	13,72	10,88	5,23
DE/DP		48,49	109,8	85,40	99,97	135,42	247,07	180,65	154,25	85,11

Source : BANQUE DU ZAIRE, Rapports annuels 1979 et 1981.

A titre comparatif avec le B.O. de l'Agriculture, la part de l'Etat dans le budget de la Défense Nationale, en ce qui concerne les dépenses prévues, varie entre 6,39 et 17,64 % soit 10,89 % du budget total contre 1,98 % du budget total de l'Etat alloué à l'Agriculture. Quant aux dépenses réellement engagées, le budget de la Défense intervient pour 10,26 % du budget total soit dans une proportion allant de 5,23 à 14,95 % contre 0,88 et 3,13 de l'Agriculture qui représentent 2,01 % du budget total.
A cette insuffisance de budget accordé à l'Agriculture, il faut ajouter les lenteurs administratives dans la libération des fonds par le Département des Finances. Ces lenteurs constituent un frein à l'amélioration de la qualité des services de vulgarisation. A cause de cette procédure, on constate qu'en certaines années les dépenses prévues n'ont pas été effectuées totalement

6.2 – Dépenses en Capital

Pour la même période (73-81), la proportion du budget de l'Etat réellement utilisée dans le secteur agricole varie entre 1,73 et 15,48 % soit une moyenne de 7 % du budget total. Comme pour les Dépenses courantes on pourrait aussi comparer le secteur agricole avec un autre non prioritaire.

Tableau 23 : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ENERGIE (en 1000 Z)

		1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Dépenses prévues (D.P)	A.E. Energie	84.505	19.398	437.136	164.765	116.751	57.223	41.390	442.621	367.220
	Totales	174.610	319.108	900.014	329.220	320.501	333.001	315.649	1139.824	1201120
	Proportion (%)	48,4	6,08	48,57	50,05	36,43	17,18	13,11	38,83	30,57
	C.P. Energie	14.503	21.057	36.953	55.719	41.565	56.719	39.563	89.563	87.293
	Totales	83.196	112.008	157.460	143.391	168.137	303.705	225.336	373.281	383.973
	Proportion (%)	17,43	18,8	23,47	38,86	24,72	18,67	17,56	23,99	22,73
Dépenses effectuées (D.E)	Energie	18.285	22.625	25.892	42.731	37.937	45.487	52.545	75.150	298.769
	Totales	101.122	207.999	102.671	151.209	110.322	119.680	129.314	246.367	539.711
	Proportion (%)	18,08	10,88	25,22	28,26	34,39	38,01	40,63	30,50	55,36

Source : BANQUE DU ZAIRE, Rapports Annuels 1979 et 1981.

Concernant les dépenses effectuées, les proportions de l'Energie dans le Budget total varient entre 10,88 et 55,36 %, soit une variation moyenne de 31,26 % contre 6,53 % de l'Agriculture.
Que ça soit au B.O. ou au B.I., on pourrait se demander si la prosition occupée par l'agriculture est une place de choix pour un secteur dit prioritaire.

Il est évident que la Défense Nationale et l'Energie sont absolument importantes pour le pays et peuvent même être considérées comme secteurs complémentaires à l'Agriculture; par conséquent, il est absourde de penser à réduire le budget alloué à ces secteurs. Cependant, il serait souhaitable que le budget de l'Agriculture, "Priorité des Priorités" soit réhaussé au moins au niveau de celui de ces deux secteurs.

Un autre aspect de financement du secteur agricole est le crédit agricole qui fera l'objet d'une étuoe séparée. Il convient toutefois de noter que le crédit agricole au cas ou il est disponible, n'est toujours pas accordé aux vrais fermiers.

Tous ces obstacles cités prouvent que l'Agriculture Zaïroise s'affronte à d'énormes difficultés pour son développement. Avant de proposer une quelconque stratégie de développement, il serait intéressant de résumer les effets entraînés par le manque de progrès dans l'agriculture zaïroise.

CONSEQUENCES DE LA STAGNATION

Les effets entraînés par la stagnation de l'Agriculture Zaïroise se lisent dans :

1. L'insuffisance de la Production Agricole

Selon la Division des Statistiques du Département de l'Agriculture, le taux de croissance de la Production Agricole est de 1,44 % alors que celui de la population est égal à 2,87 % entre 1971-1980. Le taux de la production ne suffit donc pas pour couvrir celui de la population. Cette insufisance de la production crée des déséquilibres à caractère inflationniste. L'offre étant inférieure à la demande, les prix augmentent.

2. L'accroissement des importations des produits alimentaires

Cet accroissement trouve son origine dans l'insuffisance de la production nationale. Les importations entament dangereusement les réserves de change qui auraient dû être affectées à l'achat des biens d'équipement indispensables pour le développement du pays. L'accroissement des biens alimentaires importés renforce non seulement la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger mais aussi le déséquilibre dans la Balance des Paiements. Ce déséquilibre éponge les réserves de change et amenuise la couverture des importations par les exportations.

3. La détérioration du Pouvoir d'Achat des Agriculteurs

Le phénomène de la détérioration des termes de l'échange consiste à vendre à prix bas et à acheter à prix élevé. Les facteurs qui déterminent la détérioration des termes de l'échange sont de 2 ordres :

d'une part :

- la faiblesse des prix payés pour leurs produits par rapport aux prix des produits industriels;
- le niveau bas des salaires payés aux travailleurs agricoles;
- la dégradation du réseau routier.

d'autre part :

l'augmentation constante des prix des produits industriels due à :

- l'accroissement des coûts de production internes qui peut être entraîné par les effets d'une inflation;
- la hausse des prix des inputs importés grevés par les effets d'une inflation des coûts ou favorisés par les droits d'entrée trop élevés.

4. L'exode rural

favorisé par :

- le bas niveau de revenu des paysans;
- le manque ou l'insuffisance d'une infrastructure médico-sociale dans les campagnes;
- le fait que le travail agricole est très pénible. On y utilise une technique très rudimentaire.-

VERS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.

Comme on vient de le voir, le Zaïre connaît des difficultés pour son développement agricole.
L'Agriculture jouant un rôle primordial au Zaïre, le dégagement du surplus agricole, en d'autres termes la promotion de la production agricole s'avère indispensable. Ladite promotion n'est possible que si les contraintes au développement agricole exposées dans la partie précédente sont combattues. Ceci mène droit à un examen rapide d'une stratégie de développement qui portera sur :

- des actions immédiates ou à court terme;

- des actions à moyen et long termes.

Chapitre 1 : LES ACTIONS A COURT TERME.

Ces actions visent la relance de la production agricole dans les secteurs traditionnels et modernes.

La solution la mieux indiquée est l'élaboration d'une Politique Cohérente de Développement Agricole qui réposera sur les points suivants :

1.1 - L'accroissement de la production et la promotion des Echanges Interrégionaux

Ceci nécessite l'élimination des goulots d'étranglement par la réfection et l'entretien régulier des routes.
Il va sans dire que l'état des voies de communication conditionne les relations du Producteur au Consommateur. L'Office des Routes et les Collectivités sont les organismes étatiques les mieux indiqués respectivement en ce qui concerne les routes d'intérêt général et celles d'intérêt local. Ces organismes doivent pour ce fait disposer de matériel et fonds nécessaires pour la réalisation de leur tâche. Ces fonds doivent être prévus annuellement au Budget d'Investissement de ces organismes.

Troisième partie.

VERS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.

1.2 – La diminution des pertes après récoltes et l'augmentation de la productivité.

La réduction des pertes n'est réalisable que par la lutte contre les parasites grâce aux produits chimiques modernes épandus à profusion. On doit également penser au problème du stockage de semences et des réserves stratégiques. Actuellement, la capacité de stockage des centres de rassemblement des produits (vivriers surtout) est très insuffisante.

L'augmentation du rendement n'est possible que par :

(i) L'amériolation de la qualité du matériel végétal;

(ii) L'introduction des méthodes culturales modernes en utilisant les fertilisants organiques disponibles ou engrais chimiques et les semences améliorées. Ces dernières peuvent être fournies par les Projets tels le PNS (Projet Nord-Shaba), le PMKO (Projet Maïs Kasaï-Oriental), le Projet Blé (Midema Nord-Kivu) etc... et par les CAPSA qui sont des Centres Agricoles pour la production des semences améliorées. Le CAPSA joue un rôle de relai entre le Centre de Recherche "INERA" et la classe paysanne. L'INERA met les résultats de ses recherches à la disposition du CAPSA qui a son tour les multiplie et les met à la disposition des planteurs.
La reprise et la création de ces centres de multiplication s'avèrent donc urgentes. Chaque région doit disposer d'au moins d'un CAPSA.

(iii) La pratique rationnelle des rotations et assolements.

1.3 – La concentration sur les Projets Spécifiques.

L'extension ou la création des Projets Agricoles vivriers notamment maïs, riz, blé, etc... s'avère nécessaire dans les régions clés. Pour les projets existants, il est indispensable que tous les moyens soient mis en oeuvre pour la réalisation des objectifs définis.

Chapitre 2 : LES ACTIONS A MOYEN ET LONG TERMES.

Eliminer les obstacles constituant le frein au développement agricole est une oeuvre de longue haleine qui portera sur les actions suivantes :

2.1 – L'intensification d'une structure des Brigades Agricoles (1)

La Brigade Agricole est une entité socio-économique dans laquelle s'insère le paysan. Elle est une réponse globale aux problèmes de production et de développement qui se posent actuellement en milieu rural. Certaines régions en disposent déjà. Il importe que sa mise en place soit faite de façon pragmatique avec le plus grand soin.

La Brigade Agricole doit être composée de :

- L'Equipe de production, qui correspond au regroupement des Agriculteurs d'une ou plusieurs localités à faible densité dont les champs auront été regroupés.

- Des Coopératives Agricoles :
  les Coopératives de vente, d'achat et Coopératives Mixtes.

2.2 – Le Renforcement du Réseau de Transport

A plus ou moins long termes, il est indispensable de compléter les éléments du réseau principal. L'extension de ces réseaux pourrait peut-être viser les liaisons Nord-Sud et Ouest-Est qui pour le moment n'existent pratiquement pas.

En ce qui concerne les routes, on doit penser à accroître le nombre des brigades autonomes et d'entreprises. Des fonds, petits outillages pour cantonniers et pièces de rechange pour engins doivent également être en disponibilité permanente.

---

(1) Département de l'Agriculture, les Nouvelles structures de la production, 1976.

A noter qu'une étude de trafic menée par l'Office des Routes en 1977, a conclu que l'entretien intégral de 40.000 km de routes (priorité de l'Office entre 1972 et 1980) aurait procuré au pays un avantage économique annuel de 88,6 millions de Zaïres provenant des économies des usagers anciens (trafic normal + trafic détourné) et des revenus nets des usagers nouveaux (trafic induit) (1).
Ces avantages ne pouvaient être possibles que si les fonds nécessaires étaient débloqués à temps et destinés à l'achat et à l'entretien du matériel de travail.

Quant aux réseaux ferroviaire et fluvial, la construction d'entrepôts dans certains gares et ports s'avère indispensable. Il faut également penser à augmenter le nombre de wagons et barges.
La voie fluviale est une voie naturelle. Il est pourtant possible d'envisager la construction des nouvelles lignes de chemins de fer à travers le pays est principalement pour mieux desservir certaines régions tels le Bandundu, l'Equateur et le Kasaï-Oriental.

On doit également penser à intensifier et planifier l'évacuation des denrées alimentaires périssables par avion, en provenance du Kivu et d'autres régions à des taux de fret préférentiels vers les autres centres de consommation.
Le rôle économique d'Air-Zaïre au sein de la nation lui impose d'apporter autant d'attention aux passagers qu'aux marchandises. Mais l'importance numérique du trafic passager laisse très peu de capacité disponible pour les marchandises. "Air-Zaïre" devrait donc s'organiser afin de satisfaire la demande en transport des marchandises. Pour cela, la société doit acquérir des avions cargo dont elle ne dispose pas pour le moment en quantité suffisante pour améliorer ces conditions de navigation. Air-Zaïre devrait également améliorer son infrastructure d'accueil, construire des aérogares-fret et des chambres froides, aux points essentiels de son exploitation, pouvant lui permettre de garder en sécurité les marchandises de sa clientèle.

Il va sans dire qu'une facile évacuation du surplus agricole stimule le paysan à augmenter sa production.

(1)Office des Routes, Revue Nzela, Avril 1978, p. 38.

2.3 - Intensification des Recherches Scientifiques

L'INERA et autres centres de recherche (CAPSA, Projets et autres) peuvent stimuler et intensifier la recherche, la sélection et sourtout la multiplication des semences.
Il faudrait restructurer les rapports devant exister entre la Recherche et la Vulgarisation au niveau de l'INERA et d'autres centres, CAPSA par exemple dont il faut assurer la remise en état et la relance des activités dans toutes les régions du pays. Le réussite exige la dotation des moyens matériels et financiers très importants.

2.4 - La Formation Paysanne, le Recyclage du personnel Technique et l'Encadrement des paysans.

Le paysan doit d'abord être formé avant de compter sur une quelconque possibilité de développer le monde rural.
Il faut insister surtout sur la vulgarisation agricole. Reveiller en particulier l'intérêt de la paysanne en ce qui concerne les avantages de l'augmentation de la production (surtout vivrière) qui est l'apanage de la femme.

En dehors des cours d'Alphabétisation pour adultes, les séminaires peuvent s'avérer nécessaires. Les agriculteurs veulent apprendre dans un but précis. Il faut donc partir de la situation concréte telle qu'elle est vécue par eux. Après seulement le formateur peut proposer l'acquisition des connaissances que les agriculteurs peuvent trouver nécessaires. Donc, le rapprochement entre le contenu de la formation et son but permet de comprendre quelle doit être la pédagogie de la formation des adultes ruraux.
Cette pédagogie doit être complétement différente de celle qui est utilisée à l'école, bien que les connaissances à acquérir soient les mêmes.

En ce qui concerne la formation du personnel technique, il est indispensable d'intensifier les efforts au niveau de la formulation des programmes et des projets et de mettre en place les organes qui veilleront à l'exécution des projets mis au point.

Le Département de l'Agriculture travaillera conjointement avec le Département de l'Education pour définir les besoins en personnel, tant en quantité qu'en qualité.
Les deux Départements coopéreront en vue de la création des "Instituts pour les Technologies et l'Industrialisation des produits agricoles" afin de transformer sur place les produits et les sous-produits agricoles. L'intervention du Département de l'Education Nationale s'avère indispensable pour une meilleure répartition des Ecoles de Moniteurs et Auxiliaires agricoles de niveau A3 sur toute l'étendue de la République.

On doit également organiser régulièrement le recyclage du personnel en service pour le tenir au courant des innovations techniques. Les enseignants doivent recevoir un supplément de formation agronomique pour pouvoir assurer un enseignement en prise directe avec les besoins de la profession.

Les actions de recyclage doivent être étendues aux entreprises étatiques et privées, ceci pour mieux encadrer les paysans.

L'encadrement technique du paysan peut se faire à 4 niveaux :

- Au niveau des pouvoirs publics : par les agents du Département de l'Agriculture, Développement Rural et Environnement.
- Au niveau des projets : par le PNS, le PMKO et le CEDERIM et par le projet Kwango-Kwilu.
- Au niveau des Sociétés Privées : par la Société de Kwilu-Ngongo, ESTAGRICO et par MIDEMA.
- Au niveau des centres confessionnels et des coopératives (Diocèse de Kananga, d'Idiofa, de Boma, etc...).

Il est évident que l'encadrement technique des paysans et la fourniture des semences améliorées, joints à l'entretien régulier des routes produit des résultats très positifs quant à l'augmentation du niveau de production des paysans.

2.5 - Révision de la politique fiscale, d'Investissement et du Financement.

- La politique fiscale

L'exportateur et surtout l'importateur sont imposés lourdement. La réduction de ces taxes s'avère nécessaire. Certes, les taxes sur les importations et exportations constituent des sources importantes de financement de l'Etat, néanmoins avec l'allégement des taxes, l'importateur et l'exportateur seront stimulés à augmenter leurs importations ou leurs exportations, d'où les recettes de l'Etat vont sensiblement augmenter.

- La politique de financement ou d'Investissement

Le problème consiste donc essentiellement à ce que l'Etat Zaïrois crée un climat qui incite les capitaux privés à s'investir de façon permanente dans le secteur agricole.
Sans conteste, le capitaliste n'intervient que dans le secteur moderne parce qu'il est rentable et présente moins de risque.
Il revient donc à l'Etat de prendre en mains très sérieusement certains secteurs abandonnés tel le secteur vivrier. Cette tâche pourrait être facilitée avec l'intervention de la Sofidag, département agricole de la Sofidé,(Société de Financement et du Développement).Mais pour le moment, ce département n'accorde pas encore des crédits aux petits paysans individuels parce qu'ils ne sont ni organisés ni encadrés. L'Etat doit donc veiller à encadrer et regrouper les petits producteurs qui représentent la plus grosse partie de la population.

Pour ce faire, on doit donc envisager à étendre et renforcer les activités du genre "Opération Test de Crédit Agricole de Mbanza-Ngungu" (Bas-Zaïre) sur l'ensemble de la République. L'expérience de Mbanza-Ngungu prouve que non seulement beaucoup des petits producteurs ont remboursé leur crédit (reçu en nature ou intrants et converti en espèces) avant l'échéance (6 mois) mais aussi le recouvrement des prêts par les agents de l'Opération Test se poursuit sans difficulté majeure. Il n'en est malheureusement pas le cas pour les moyens et les grands fermiers. La Banque du Crédit Agricole doit se pencher sur cet aspect.
Il faut également envisager l'accroissement du volume du budget étatique dans le secteur agricole dit prioritaire.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce rapport, on a évoqué les principaux obstacles communs à la plupart des régions et produits.

Le Zaïre pour son développement doit d'abord compter sur les efforts de ses propres fils avant de penser aux aides et emprunts étrangers, car un développement viable doit être autocentré.
D'ailleurs, la crise économique actuelle a démontré de façon éloquente, la fragilité de l'économie Zaïroise, fondamentalement extravertie.

Pour diversifier les produits d'exportation, diminuer les importations des denrées alimentaires et étendre le secteur agro-industriel, l'instauration des plusieurs projets est nécessaire. Toutefois, la réussite des programmes de redressement exige une saisie globale des problèmes économiques et doit requérir une action efficace des autorités et de toute la population.

Il faut donc prévoir les problèmes dans leur complexité et ne pas concevoir des plans en dehors des réalités nationales.
Il est cependant possible d'atteindre par hasard des objectifs qu'on s'est assigné en l'absence d'un plan. La planification ne joue un rôle positif que si elle permet d'atteindre les objectifs plus rapidement et avec une plus grande efficacité que par le seul jeu des forces naturelles.

On peut conclure en disant que le rôle du secteur agricole dans la phase initiale du développement est déterminant. Son développement entraîne l'accroissement du revenu des agriculteurs, qui représentent au Zaïre 75 % de la population totale, la création des nouveaux emplois et la satisfaction des besoins nationaux.-

B I B L I O G R A P H I E.

1. BANQUE DU ZAIRE, Rapports Annuels 1974, 1979, 1980, Kinshasa-Zaïre

2. BIGWOOD E.J. et TROLLI G, Problèmes de l'Alimentation au Congo-Belge, Imprimerie des Travaux Publics, S.A 1937.

3. BOUTE et SAINT MOULIN, Perspectives Démographiques provisoires de la République du Zaïre, 1970-1980 Kinshasa-Zaïre 1972.

4. BOUTE et SAINT MOULIN, Perspectives Démographiques Régionales 1975-1985 Kinshasa-Zaïre 1978.

5. DEGROOTE V.A, Tables de Composition Alimentaire pour la République Démocratique du Congo, ONRD - KINSHASA 1970.

6. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Direction de la Production Agricole, Les Nouvelles Structures de la Production Agricole, Kinshasa-Zaïre 1976.

7. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Direction Administrative, Recensement du Personnel de l'Agriculture 1980, Kinshasa-Zaïre 1980.

8. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Service d'Etudes et Planification, Cadre Institutionnel du Département de l'Agriculture, Développement Rural, Conservation de la Nature et Tourisme, Kinshasa-Zaïre 1982.

9. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Division d'Etudes, Programme de Production des Principales denrées alimentaires au Zaïre (1980-1985) Kinshasa-Zaïre 1979.

10. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Division d'Etudes, Programmes Viande et Poisson, Kinshasa-Zaïre 1981.

11. DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT, Division Statistiques, Agriculture Estimation 1980 et Annuaires des Statistiques Agricoles 1977, 1978, Kinshasa-Zaïre.

12. DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE, Conjoncture Economique 1981, Kinshasa-Zaïre.

13. DEPARTEMENT DE LA SANTE, CEPLANUT, Quelques Aspects de l'Alimentation et de Nutrition au Zaïre, Kinshasa-Zaïre 1979.

14. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, OFFICE DES ROUTES, Revues Nzela, Kinshasa Zaïre 1976 et 1978.

15. F.A.O. : Normes FAO 1974 FOOD Composition Table for use in Africa, 1968.

16. HOUYOUX J., Budgets Ménagers, Nutrition et Mode de vie à Kinshasa, P.U.Z, Kinshasa, Zaïre 1973.

17. HUYBRECHTS, A. Transports et Structures de Développement au Congo

18. KRASNIANSKY V. et COULONVAUX P., L'arachide au Congo-Belge, Ministère des Colonies, Bruxelles, Belgique 1953.

19. U.S. DEPARTEMENT OF AGRICULTURE, Indices of agricultural commodities, Washington D.C., USA 1981.

20. VAN DEN ABEELE et VANDENPUT, Les Principales Cultures du Congo-Belge, 3ème édition, Bruxelles, Belgique 1956.-

A N N E X E S

ANNEXE 01 – PRODUCTION AGRICOLE 1950 – 1955 (en tonnes)

PRODUITS	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Manioc	6.276.321	6.221.502	6.742.323	6.751.254	6.785.175	7.520.002
Maïs	336.634	313.289	305.640	327.100	321.670	325.000
Riz paddy	147.016	145.412	169.645	176.616	179.251	198.096
Huile de palme	180.282	191.438	170.363	179.524	195.827	196.705
Huile de palmiste	119.390	137.169	109.508	118.837	117.836	119.908
Arachide	164.683	159.646	195.402	180.111	187.519	175.307
Café Robusta	17.863	17.870	17.349	18.991	23.177	24.544
Café Arabica	2.871	3.479	3.561	3.719	4.702	4.656
Cacao (export)	1.692	1.846	2.056	2.637	2.985	3.478
Thé	182	198	279	412	662	864
Caoutchouc	9.178	12.795	16.956	21.410	25.003	28.799
Coton	50.742	41.157	45.677	47.093	42.239	41.385

Source : VAN DEN ABEELE et VANDENPUT, Les Principales Cultures du Congo Belge, 3° Edition, Bruxelles, Belgique 1956.

ANNEXE 02 - PRODUCTION AGRICOLE 1971 - 1981 (en tonnes)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Accroiss. moyen Δ
Manioc	10.329.000	10.584.800	11.014.900	11.447.300	11.844.100	11.909.700	12.138.700	11.778.900	12.430.000	12.784.500	13.172.000	2,49
Maïs	435.800	451.500	459.100	476.800	495.400	503.600	509.600	500.600	536.705	562.340	638.700	3,97
Riz	183.900	196.200	199.100	201.300	207.800	212.700	213.700	213.300	220.750	233.300	245.400	2,95
Arachide	278.200	281.000	289.400	303.500	308.600	315.800	319.500	306.600	334.050	339.500	347.335	2,29
Banane plantain	-	-	-	1.315.400	1.385.000	1.417.500	1.433.100	1.348.700	1.378.100	1.408.100	1.438.500	1,34
Pois et Haricot	-	-	-	132.500	136.500	139.200	141.300	145.600	156.200	159.540	162.660	2,99
Huile de palme	202.113	165.864	152.608	145.645	145.000	128.598	104.856	98.648	98.513	93.155	97.846	- 6,71
Huile de palmiste	48.512	37.832	33.440	34.563	29.000	23.139	22.178	20.153	18.402	22.598	22.84[illegible]	- 6,78
Café Robusta	65.000	67.514	56.814	69.344	51.400	88.736	56.492	76.800	60.039	73.868	64.043	2,64
Café Arabica	9.579	12.527	10.656	9.046	8.014	20.755	8.180	10.202	7.760	6.406	8.602	10,47
Cacao	6.051	6.061	4.981	4.755	5.359	4.350	3.890	4.348	3.534	4.218	4.513	- 1,95
Thé	7.500	8.000	7.657	6.902	5.665	6.405	5.210	4.774	3.710	2.461	3.089	- 9,68
Caoutchouc	42.108	40.454	44.727	30.917	28.670	23.794	29.959	28.390	19.876	21.269	20.175	- 5,60
Coton fibre	18.141	16.114	19.886	16.479	16.290	11.434	10.000	5.000	6.000	9.741	7.980	- 3,41

Sources : BANQUE NATIONALE, Rapports Annuels 1974 et 1981, Kinshasa, Zaïre.

Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Annuaires des Statistiques Agricoles 1978.
Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Bureau du Commissaire d'Etat, Plan de Relance Agricole 1982-1984, Avril 1982, Kinshasa/Zaïre.-

ANNEXE 03 – EXPORTATIONS & IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES 1971-1981 (en tonnes)

1 – EXPORTATIONS

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Δ
Huile de palme	111.882	86.971	69.684	62.433	53.195	39.671	21.495	9.647	–	10.007	6.154	– 25,39
Huile de palmiste	44.780	37.256	32.785	33.983	28.601	22.686	15.038	17.200	17.595	18.734	18.948	– 7,11
Café Robusta	62.028	61.524	56.252	68.658	50.892	87.858	55.932	71.646	55.039	67.717	59.043	3,83
Café Arabica	9.579	12.527	10.656	9.046	8.044	20.755	8.180	10.202	7.760	6.410	8.602	10,47
Caoutchouc	39.886	37.710	30.177	26.617	24.170	21.123	27.622	26.083	17.888	19.472	18.509	– 1,90
Cacao	5.976	5.961	4.864	4.664	5.306	4.334	3.882	4.305	3.499	4.177	4.478	– 7,81
Thé	6.528	6.389	6.657	5.902	4.665	5.405	4.210	3.774	2.710	1.461	2.089	– 6,34
Coton	6.034	4.294	6.630	1.622	989	30	0	0	0	0	0	– 47,62
2 – IMPORTATIONS												
Maïs	100	85	77,2	81,6	115	140	131,6	139,1	150	147,4	–	5,56
Riz	20	25,1	30,8	20,0	35	20	19,0	29,8	17,30	15	–	4,65
Sucre	20,3	18	23,4	14,4	9,35	24,5	9,4	0,5	3,5	16,9	–	103,74

Sources : – BANQUE NATIONALE, Rapports Annuels 1974 et 1981, Kinshasa/Zaïre.

– Département de l'Economie, Conjoncture Economique 1981, Kinshasa.

ANNEXE 04 - POPULATION DU ZAIRE DE 1979 A 1985

R E G I O N S	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
KINSHASA							
Hommes adultes	655.216	702.533	747.167	794.651	845.168	898.919	956.103
Femmes adultes	577.916	623.167	664.632	708.872	756.084	806.462	860.222
Enfants	1.009.165	1.084.852	1.155.367	1.230.467	1.310.445	1.395.625	1.486.340
BAS-ZAIRE							
Hommes adultes	452.312	463.553	476.072	488.929	502.131	515.691	529.619
Femmes adultes	517.997	529.034	541.328	553.908	566.781	579.955	593.431
Enfants	757.502	775.726	796.418	817.662	839.474	861.870	884.854
BANDUNDU							
Hommes adultes	904.040	928.455	955.057	982.422	1.010.572	1.039.527	1.069.310
Femmes adultes	1.046.263	1.071.120	1.098.069	1.125.694	1.154.014	1.183.050	1.212.812
Enfants	1.448.271	1.486.848	1.529.522	1.573.426	1.618.590	1.665.050	1.712.849
EQUATEUR							
Hommes adultes	854.921	875.354	897.282	919.765	942.805	966.427	990.641
Femmes adultes	923.121	943.794	965.794	988.305	1.011.340	1.034.913	1.059.037
Enfants	1.098.887	1.125.949	1.155.560	1.185.940	1.217.121	1.249.119	1.281.961
HAUT-ZAIRE							
Hommes adultes	1.155.917	1.181.661	1.209.117	1.237.212	1.265.957	1.295.373	1.325.473
Femmes adultes	1.266.954	1.292.496	1.319.577	1.347.226	1.375.453	1.404.272	1.433.694
Enfants	1.365.674	1.396.892	1.430.631	1.465.185	1.500.578	1.536.827	1.573.953

REGIONS	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
KIVU							
Hommes adultes	1.195.069	1.235.195	1.277.741	1.321.758	1.367.293	1.414.396	1.463.123
Femmes adultes	1.258.964	1.298.981	1.341.225	1.384.846	1.429.880	1.476.390	1.524.441
Enfants	1.895.559	1.961.058	2.032.038	2.105.588	2.181.803	2.260.779	2.342.615
SHABA							
Hommes adultes	943.553	979.491	1.016.993	1.055.931	1.096.364	1.138.343	1.181.936
Femmes adultes	990.469	1.025.760	1.062.614	1.100.790	1.140.338	1.181.307	1.223.749
Enfants	1.499.824	1.557.891	1.618.618	1.681.716	1.747.276	1.815.400	1.886.184
KASAI OCCIDENTAL							
Hommes adultes	588.771	602.945	618.329	634.106	650.286	666.881	683.900
Femmes adultes	646.561	660.721	675.942	691.519	707.455	723.756	740.434
Enfants	826.304	848.188	874.126	900.857	928.413	956.814	986.090
KASAI ORIENTAL							
Hommes adultes	462.330	474.833	488.387	502.327	516.665	531.411	546.581
Femmes adultes	524.765	537.478	551.192	565.259	579.685	594.476	609.650
Enfants	694.485	713.285	733.882	749.073	776.878	799.315	822.400
ZAIRE							
Hommes adultes	7.212.129	7.444.020	7.686.145	7.937.101	8.197.241	8.466.968	8.746.686
Femmes adultes	7.753.010	7.982.551	8.220.373	8.466.419	8.721.030	8.984.581	9.257.440
Enfants	10.595.671	10.950.689	11.326.162	11.715.914	12.120.578	12.540.799	12.977.256
TOTAL	25.560.810	26.377.260	27.232.680	28.119.434	29.038.849	29.992.348	30.981.382

Source : BOUTE J. et SAINT MOULIN, Les Perspectives Démographiques Régionales 1975-1985, Département du Plan, Kinshasa, Zaïre 1978.

ANNEXE 05 – BESOINS EN CALORIES PAR GROUPE D'ALIMENTS PAR JOUR

a) Pour un homme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN-SHASA	BAS-ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.
Manioc	1.424	1.521	1.697	1.541	1.365	1.307	858	1.034	878
Autres Féculents	195	292	98	195	254	293	–	–	–
Riz	136	117	58	195	292	292	19	39	195
Maïs	195	20	97	19	39	58	1.073	877	877
S/Total (1)	1.950	1.950	1.950	1.950	1.950	1.950	1.950	1.950	1.950

b) Pour une femme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.
Manioc	1.044	1.116	1.244	1.130	1.001	958	629	758	644
Autres Féculents	143	214	72	143	186	215	–	–	–
Riz	100	86	43	143	214	214	14	29	143
Maïs	143	14	72	14	29	43	787	643	643
S/Total (1)	1.430	1.430	1.430	1.430	1.430	1.430	1.430	1.430	1.430

c) Pour un enfant

PRODUITS \ REGIONS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.
Manioc	869	928	1.035	940	833	797	524	631	536
Autres Féculents	119	179	60	119	155	179	–	–	–
Riz	83	71	36	119	178	178	12	24	119
Maïs	119	12	59	12	24	36	654	535	535
S/Total (1)	1.190	1.190	1.190	1.190	1.190	1.190	1.190	1.190	1.190

(1) Référence : pages 14 et 15.

ANNEXE 06 – BESOINS JOURNALIERS EN GRAMMES DES ALIMENTS GLUCIDIQUES (1)

a) Pour un homme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	401	428	478	434	384	368	242	291	247
Autres Féculents	167	250	84	167	217	250	–	–	–
Riz décortiqué	37	32	16	54	80	80	5	11	54
Maïs grain	55	6	27	5	11	16	304	248	248

b) Pour une femme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	294	314	350	318	282	270	177	214	181
Autres Féculents	122	183	62	122	159	184	–	–	–
Riz décortiqué	28	24	12	39	59	59	4	8	39
Maïs grain	41	4	20	4	8	12	223	182	182

c) Pour un enfant

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	244	261	292	265	235	225	148	178	151
Autres Féculents	102	153	51	102	132	153	–	–	–
Riz décortiqué	23	19	10	33	49	49	3	7	33
Maïs grain:	34	3	17	3	7	10	185	152	152

(1) D'après DEGROOTE et FAO – US Department of Health, les valeurs énergétiques par 100 grammes des aliments sont : manioc cossettes 355 calories, autres féculents 117 calories, riz décortiqué 363 calories et maïs grain 353 calories par 100 grammes.

ANNEXE 07 – BESOINS ANNUELS EN PRINCIPALES DENREES ALIMENTAIRES (kg)

a) Pour un homme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	146	156	174	158	140	134	88	106	90
Autres Féculents	61	91	31	61	79	91	–	–	–
Riz décortiqué	14	12	6	20	29	29	2	4	20
Maïs grain	20	2	10	2	4	6	111	91	91

b) Pour une femme adulte

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	107	115	128	116	103	99	65	78	66
Autres Féculents	45	67	23	45	58	67	–	–	–
Riz décortiqué	10	9	4	14	22	22	1	3	14
Maïs grain	15	1	7	1	3	4	81	66	66

c) Pour un enfant

PRODUITS \ REGIONS	KIN SHASA	BAS ZAIRE	BAN DUNDU	EQUA TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT
Manioc cossette	69	95	107	97	86	82	54	65	55
Autres Féculents	37	56	19	37	48	56	–	–	–
Riz décortiqué	8	7	4	12	18	18	1	3	12
Maïs grain	12	1	6	1	3	4	68	55	55

ANNEXE 08 - BESOINS REELS DU ZAIRE EN ALIMENTS GLUCIDIQUES (1979 - 1981)(en tonnes)

En 1979

PRODUITS / REGIONS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	227.131	202.094	446.190	348.752	409.772	440.212	228.403	166.552	114.441	2583.547
Manioc tubercule	908.524	808.376	1784.760	1395.008	1639.088	1760.848	913.612	666.208	457.764	10334188
Autres féculents	103.313	121.286	79.606	134.349	230.352	299.253	-	-	-	968.159
Riz décortiqué	23.025	15.392	15.402	43.209	85.977	96.474	4.377	6.774	24.928	315.558
Riz paddy	38.375	25.653	25.670	72.015	143.295	160.790	7.295	11.290	41.547	525.950
Maïs	33.883	2.181	25.054	3.732	12.521	19.788	286.950	141.698	114.903	640.710

En 1980

PRODUITS / REGIONS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	244.104	206.847	457.747	357.003	418.692	454.922	236.995	170.580	117.440	2.664.330
Manioc tubercule	976.416	827.388	1830.988	1428.012	1674.768	1819.688	947.980	682.320	469.760	10657.320
Autres féculents	111.037	121.069	81.668	137.527	235.367	309.254	-	-	-	995.922
Riz décortiqué	24.746	15.754	15.802	44.231	87.847	99.698	4.543	6.959	25.581	325.141
Riz paddy	41.243	26.257	26.337	73.718	146.412	166.163	7.572	11.565	42.635	541.902
Maïs	36.417	2.232	25.704	3.821	12.795	20.451	297.748	145.126	117.915	662.209

En 1981

PRODUITS / REGIONS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	259.922	212.180	470.392	365.892	428.226	470.625	245.970	175.084	120.697	2.748.988
Manioc tubercule	1039.688	848.720	1881.568	1463.568	1712.904	1882.500	933.880	700.336	482.788	10995.952
Autres féculents	118.234	124.190	108.081	140.951	240.725	319.930	-	-	-	1.052.111
Riz décortiqué	26.349	16.160	16.240	45.334	89.846	103.138	4.716	7.123	26.292	335.198
Riz paddy	43.915	26.933	27.067	75.557	149.743	171.896	7.860	11.872	43.820	558.663
Maïs	38.776	2.289	26.414	3.917	13.087	21.159	309.024	148.957	121.186	684.809

ANNEXE 09 – BESOINS REELS DU ZAIRE EN ALIMENTS GLUCIDIQUES 1982 – 1983
(en tonnes)

En 1982

REGIONS / PRODUITS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	276.770	217.650	483.387	375.002	437.980	486.874	255.286	179.709	123.715	2.856.373
Manioc tubercule	1107.080	870.600	1933.548	1500.008	1751.920	1947.496	1021.144	718.836	494.860	11345.492
Autres féculents	125.900	127.393	86.241	144.460	246.208	330.978	-	-	-	1.061.180
Riz décortiqué	28.058	16.576	16.692	46.462	91.891	106.699	4.895	7.314	26.950	345.537
Riz paddy	46.763	27.627	27.820	77.437	153.152	177.832	8.158	12.190	44.917	575.895
Maïs	41.292	2.350	27.145	4.014	13.387	21.992	320.729	152.891	124.218	708.018

En 1983

REGIONS / PRODUITS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	294.717	223.262	496.743	384.339	447.956	503.683	264.955	184.458	127.442	2.917.555
Manioc tubercule	1178.868	893.048	1986.972	1537.356	1791.824	2014.732	1059.820	737.832	509.768	11710.220
Autres féculents	134.065	130.678	88.623	148.054	251.815	342.407	-	-	-	1.095.642
Riz décortiqué	29.877	17.002	17.153	47.620	93.982	110.380	5.080	7.508	27.772	356.375
Riz paddy	49.795	28.337	28.588	79.367	156.638	183.967	8.467	12.513	46.287	593.959
Maïs	43.969	2.410	27.896	4.114	13.692	22.651	332.878	156.931	128.004	732.545

ANNEXE 10 - BESOINS REELS DU ZAIRE EN ALIMENTS GLUCIDIQUES 1984 - 1985 (en tonnes)

En 1984

PRODUITS \ REGIONS	KIN-SHASA	BAS-ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	313.831	229.021	510.468	392.810	458.159	521.076	274.991	189.335	131.024	3.020.715
Manioc tubercule	1255.324	916.084	2041.872	1571.240	1832.636	2084.304	1099.964	757.340	524.096	12082.860
Autres féculents	142.763	134.050	91.071	151.740	257.550	337.992	-	-	-	1.115.166
Riz décortiqué	31.815	17.441	17.629	48.807	96.123	114.192	5.273	7.709	28.543	367.532
Riz paddy	53.025	29.068	29.382	81.345	160.205	190.320	8.788	12.848	47.572	612.553
Maïs	46.823	2.473	28.666	4.217	14.004	23.435	345.490	161.079	131.555	757.742

En 1985

PRODUITS \ REGIONS	KIN-SHASA	BAS ZAIRE	BAN-DUNDU	EQUA-TEUR	HAUT ZAIRE	KIVU	SHABA	KASAI OCCID.	KASAI ORIENT.	ZAIRE
Manioc cossette	334.192	234.928	524.575	403.719	468.596	539.069	285.408	194.343	134.661	3.119.491
Manioc tubercule	1336.768	939.712	2098.300	1614.876	1874.384	2156.276	1141.632	777.372	538.644	12477.964
Autres féculents	152.027	137.502	93.588	155.519	263.416	366.466	-	-	-	1.168.518
Riz décortiqué	33.878	17.890	18.118	50.024	98.311	118.135	5.474	7.915	29.336	379.081
Riz paddy	56.463	29.817	30.197	83.373	163.852	196.892	9.123	13.192	48.893	631.802
Maïs	49.861	2.537	29.460	4.322	14.324	24.247	358.580	165.339	135.208	783.878

ANNEXE 11 – POPULATION RURALE 1975 – 1985

REGIONS	1975		1980		1985	
	POPULATION RURALE	%(1)	POPULATION RURALE	%	POPULATION RURALE	%
Kinshasa	–	–	–	–	–	–
Bas-Zaïre	1.081.445	68;7	1.092.170	61,8	1.107.342	55,2
Bandundu	2.597.889	84,7	2.825.883	81,1	3.098.440	77,6
Equateur	2.203.592	84,1	2.347.730	79,7	2.485.941	74,6
Haut-Zaïre	2.864.232	82,4	3.039.033	78,5	3.230.159	74,6
Kivu	3.312.376	86,9	3.776.789	84,0	4.293.922	80,6
Shaba	1.598.921	54,0	1.739.048	48,8	1.907.851	44,5
Kasaï Oriental	1.053.788	69,5	1.091.653	63,3	1.110.074	56,1
Kasaï Occidental	1.392.848	74,4	1.454.611	68,9	1.509.944	62,6
ZAIRE	16.105.091	71,3	17.366.917	65,8	18.743.673	60,5

Source : J. BOUTE et L. SAINT MOULIN, Perspectives Démographiques Régionales 1975-1985, p. 19, 1978.

(1) Proportion de la population rurale par rapport à la population totale.

ANNEXE 12 – TRANSPORTEURS AERIENS

1. Possédant des Licences d'Exploitation

Transporteurs	Numéro Licences	Date d'octroi
Air-Zaïre	decret loi	6/06/1961
ZAS (Zaïre Aéro Service)	non renseigné	non renseigné
Inter Fret	013	27/09/1980
LUKAS	016	31/07/1978
Kinair Cargo	017	06/11/1980
Transair Cargo	013	12/07/1978
Scibe Airlift	001	29/09/1979
Zaïre Cargo	012	20/08/1981
Jumbo Airways Zaïre	006	26/06/1981
Domaine Katale	011	08/05/1979
Taxavia	019	26/12/1978
Forrest	012	21/05/1981

2. Possédant des Autorisations Provisoires

Sotaco	300/0456	21/03/1979
Dahu Aviation	300/0336	28/02/1979
STTA (Sté de Transport et de Taxis Aériens)	–	–
ECA (Entreprise Commerciale Africaine)		
TRAMACO Aviation		
Vac (Virunga Air Charter)		
TAS (Transport Aérien Zaïrois)		
ITAB (International Trans Air Business)		
IPA		
IBA (International Business Airline)		
TAL		
ZICAS		
AIR VIVRE		
PLANKUMU		

Source : Régie des Voies Aériennes (R.V.A).

ANNEXE 13 : QUANTITE COMMERCIALISEE DES PRINCIPAUX PRODUITS VIVRIERS (en 1000 tonnes)

PRODUITS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Manioc	480	560	640	750	800	819	809	785	808,5	832,8	857,8
Banane plantain	360	390	360	400	430	441	440	440	453,2	466,8	480,8
Maïs	130	135	150	160	125	128	130	125	128	131,8	142,7
Riz	95	100	120	150	135	137	127	127	130,8	134,7	140,4
Pois et haricots	50	55	55	60	63	64	65	65	67	69	71,1
Poissons frais	69	70	80	90	75	75	75	75	77,3	79,6	81,2
Viande	34	34	35	40	40	41	41	41	42,2	43,5	44,4
Légumes et fruits	87	106,7	105	125	105	108	110	110	113	116,4	119,9

Source : BANQUE NATIONALE, Rapports Annuels 1974 et 1981, Kinshasa/Zaïre.

ANNEXE 14 – PRIX MINIMA DES PRODUITS AGRICOLES EN K/KG

PRODUITS	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Riz paddy	8	12	(12)	16	50	70	77
Maïs (grains)	7	12	(12)	22	35	50	65
Manioc cossettes	2	10	(10)	22	35	50	65
Arachide coque	8	15	(15)	25	50	70	(70)
Arachide décort.	16	25	(25)	45	80	110	(110)
Coton 1e qual.	10	20	(20)	45	90	(90)	147
Coton 2e qual.	5	15	(15)	35	60	(60)	158
Café Rob. coque	9	14,3	(14,3)	(14,3)	80	(80)	(80)
Café Rob. décort.	21	33,3	(33,3)	(33,3)	180	(180)	(180)
Café Arabica	17	32	(32)	50	100	(100)	(100)

Source : Département de l'Economie et de l'Industrie, Arrêtés Interdépartementaux fixant les prix minima aux producteurs, 1975 1976, 1978 1981.–

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

N°	INTITULES	PAGES
01	Indices de la production agricole 1950-1955 (Base 1950)	3
02	Exportation des produits vivriers 1950-1955 (en tonnes)	5
03	Indices de la production agricole du Zaïre de 1971-1981 (Base 1950)	6
04	Importation de Maïs et Riz de 1971 à 1980 (1000 t)	8
05	Exportation des principaux produits agricoles 1971-1981 (en 1000 t)	9
06	Population Zaïroise de 1971-1980 (en 1000 h)	11
07	Total Disponible pour la demande intérieure des biens de 1ère nécessité (en 1000 t)	12
08	Population du Zaïre 1979-1985 (en 1000 h)	13
09	Taux estimé dans la ration de base (par région et par culture)	14
10	Normes alimentaires par FAO et CEPLANUT	15
11	Besoins réels du Zaïre en principales denrées alimentaires (en tonnes)	16
12	Besoins réels Totaux des principaux Féculents et Céréales (en tonnes)	17
13	Situation Actuelle de l'Agriculture (en tonne)	18
14	Réseau Routier au Congo en 1958	21
15	Place du Commerce dans la Production Agricole (%)	28
16	Indices des prix minima moyens de certains produits agricoles (76-81) (Base = 1975)	30
17	Prix minima réels et indices des prix K/kg	31
18	Variation des Prix aux Producteurs (%)	33
19	Variation des quantités commercialisées (%)	34
20	Structure du Personnel Agricole en régions	35
21	Volume de Budget alloué à l'Agriculture de 1973-1981 (1000Z)	41
22	Budget Ordinaire de Défense de 1973 à 1981 (1000 Z)	42
23	Budget d'Investissement de l'Energie	43

LISTE DES GRAPHIQUES

N°	INTITULES	PAGES
01	Evolution des indices moyens de production agricole de 1950 - 1955	4
02	Evolution des indices moyens de production agricole de 1971 - 1981 (Base 1950)	7
03	Indices des Prix aux Producteurs pour les produits vivriers	32